

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XI.

No. 32.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 AOUT 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

LES SALAIRES

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'il valait mieux avoir moins d'employés publics et bien les payer, que les personnes occupant des emplois élevés devaient avoir des salaires suffisants pour les faire vivre d'une manière digne de leur position et les mettre à l'abri des tentations.

Ces remarques s'appliquent naturellement aux ministres comme aux employés, aux membres de notre gouvernement local surtout, qui sont si mal payés.

Trois mille piastres pour un ministre, pour un premier ministre surtout, est-ce assez?

On veut que ceux qui nous gouvernent soient honnêtes, qu'ils ne songent même pas à profiter de leurs positions pour faire de l'argent — et on leur refuse les moyens de vivre d'une manière convenable!

La réduction du salaire des ministres a été une erreur, une faute même, et nous engageons les ministres d'aujourd'hui à réparer cette faute en rétablissant les anciens salaires. Qu'on ait moins de ministres, si on ne peut les faire vivre, mais qu'on paie bien ceux qu'on aura. C'est le moyen d'avoir de la bonne politique et d'engager les hommes de talent à s'occuper d'affaires publiques.

Si les hommes politiques étaient riches dans notre pays comme ils le sont en Angleterre et en France, ce serait bien différent. Là, le salaire est un accessoire, une bagatelle aux yeux des gens dont les revenus sont considérables. Mais ici, le salaire pour un ministre c'est tout, c'est sa vie, la vie de sa famille.

"Il a les revenus que lui donne sa profession ou son commerce," va-t-on dire. On oublie qu'un avocat, un notaire ou un médecin qui quitte son étude pour prendre un portefeuille, perd en peu de temps la plus grande partie de sa clientèle, et qu'elle le paie d'autant moins qu'il donne plus de temps à la chose publique.

Comment veut-on, par exemple, que l'hon. M. Chapleau vive d'une manière digne d'un premier ministre avec trois mille piastres?

On sait bien que c'est impossible. On veut donc qu'il s'endette ou qu'il profite de sa position pour augmenter son salaire? Triste alternative!

Et encore ses amis veulent l'empêcher d'aller à Ottawa! Mais alors, messieurs, payez-le, vous devez bien comprendre que non-seulement M. Chapleau, mais tous ceux qui ont de la valeur, se feront un devoir comme lui d'améliorer leur sort en allant à Ottawa, lorsqu'ils en auront la chance.

LA PROCHAINE EXPOSITION

Enfin, les citoyens de Montréal se sont décidés à se remuer pour faire réussir l'exposition qui doit avoir lieu dans le mois de septembre prochain. Un comité de la presse a été formé, une assemblée publique a eu lieu et un comité considérable a été chargé de travailler à l'organisation de cette exposition.

De grands efforts seront faits pour donner à cette exposition tout l'éclat possible, et on espère que chacun y contribuera. Il faut que Montréal fasse les choses dignes de sa position et de sa réputation, et que

nous, Canadiens-français, nous prenions une part considérable à cette grande démonstration. Nous ne devons pas laisser passer une pareille occasion de montrer que nous ne sommes pas en arrière des autres nationalités dans le mouvement commercial et industriel du pays. La fortune, le pouvoir et l'influence sont aux individus et aux nationalités qui s'agitent et travaillent.

Nous invitons donc nos compatriotes tant de la campagne que de la ville à se mettre à l'œuvre, à faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour figurer avec honneur dans la prochaine exposition.

Pour attirer à Montréal autant de monde que possible et rendre le séjour de notre ville agréable à nos visiteurs, un programme d'amusements les plus attrayants et les plus variés sera préparé; il y en aura pour tous les goûts. Nous publierons avec plaisir les suggestions qu'on voudra bien nous faire parvenir à ce sujet.

C'est M. Graham, du *Star*, qui a, le premier, averti les citoyens de Montréal qu'il était temps de se préparer à la prochaine exposition. La presse a pris les devants en nommant un comité dont M. Burland, de la Compagnie Burland, a été nommé président.

Nous avons eu occasion de voir, ces jours-ci, d'autres ouvrages domestiques faits par les élèves de madame marchand et de Mlle Généreux : des tapis, des nattes de lisières ou de *catalogne*, qu'on verra bientôt, nous l'espérons, dans toutes les maisons canadiennes. C'est bien fait, c'est propre, c'est bon et ça ne coûte pas cher. Madame Marchand nous a montré un tapis pour devant de cheminée, où un magnifique lion fait avec des chiffons, des *guenilles*, dort sur un fond de toile d'emballage, aussi fier, aussi beau que s'il reposait sur un tapis de Turquie.

Nous apprenons avec plaisir que dans plusieurs autres écoles et couvents on se propose d'enseigner à faire ces utiles ouvrages qui deviendraient une véritable industrie nationale. Il est vrai que nos écoles coûtent cher à Montréal, que nos commissaires ont fait les choses grandement sans regarder aux dépenses, mais avouons qu'il nous ont donné non-seulement de beaux édifices, mais encore de la bonne éducation, de l'instruction pratique. Ils ont sacrifié généreusement leur temps et leur argent depuis plusieurs années au progrès de ces écoles sans autre mobile que celui de faire du bien, sans autre encouragement que des critiques acerbes et injustes. Nous avons déjà parlé du dévouement de M. le curé Rousselot et de M. P. S. Murphy. M. Murphy a donné pour sa part l'année dernière 150 médailles.

Je disais, dans le dernier numéro de L'OPINION PUBLIQUE, que M. Tarte ne m'avait pas autant injurié que je m'y attendais. Mais il s'est repris depuis ce temps-là et je suis satisfait.

Très bien, M. Tarte, je vous reconnais maintenant. Il me semblait que vous ne pouviez laisser passer une pareille occasion de manifester votre charité chrétienne, votre amour de la religion et du clergé dans le langage apostolique qui vous distingue.

On dit que vous avez juré de contribuer à détruire l'influence du clergé en

faisant croire que vous parlez en son nom et en approuvant ce que vous êtes le premier à condamner. Vous jouez bien votre rôle.

Il serait bien facile de prouver que c'est vous qui, en ce moment, vous révoltez contre les autorités ecclésiastiques, c'est vous qui foulez aux pieds les décisions des conciles et du St-Siège et déchirez les mandements des évêques. Mais tous les journaux conservateurs, vos amis, ayant déclaré qu'il ne fallait pas s'occuper de ce que vous dites, je vous laisse à votre métier.

La mort de madame Masson, épouse de l'hon. R. Masson, Président du Conseil Exécutif, a été vivement ressentie par toute la population. Comme tous nos confrères, nous offrons nos condoléances à l'honorable président du Conseil.

Madame Masson n'était âgée que de 45 ans.

Le grand nombre de personnes venues de toutes les parties du pays qui ont assisté à ses funérailles, a été une grande démonstration de sympathie en faveur de M. Masson et de son épouse regrettée.

Les députés conservateurs admettent que M. Mercier a montré pendant la dernière session autant de modération que de talent. Le gouvernement a adopté plusieurs fois sa manière de voir et rendu hommage à sa libéralité. Il a rendu un service immense aux municipalités en faisant déduire des sommes qu'elles doivent douze années d'intérêt. L'amendement qu'il a fait adopter sauve à la ville de Montréal seule \$400,000. Montréal lui doit une chandelle.

Les Canadiens-français de Worcester ont fait à M. Claudio Jannet une réception qui leur fait honneur. M. Ferd. Gagnon lui a souhaité la bienvenue dans un très beau discours.

L.-O. DAVID.

ERRATA

"Sur cette question." aurait dû venir après "Un dernier mot" qui complétait le second alinéa de notre article sur l'élection de Berthier, et non pas à la fin du premier alinéa : c'est une malheureuse transposition. Dans notre premier article sur cette question, on nous a fait dire deux fois dans la même phrase : "pour obtenir justice."

LA POLITIQUE ET LE CLERGÉ

Les avocats de l'influence indue font une distinction entre l'action du prêtre en politique comme prêtre et son action comme citoyen : acceptant celle-ci et repoussant celle-là.

Cette distinction est certainement fautive et injuste.

Le clergé est libre d'user, et par supposition même d'abuser de son pouvoir spirituel. Rien dans la loi ne l'en empêche, quoiqu'en prétendent les inventeurs de la jurisprudence d'influence indue. Et la loi est logique. Vous reconnaissez au

prêtre le pouvoir et même le devoir de surveiller la politique et d'intervenir lorsque la religion est en jeu. S'il intervient à faux, par erreur ou autrement, tant pis. Vous n'êtes pas, vous politiciens, les juges de cela, ni vous ni les tribunaux non-ecclésiastiques, et vous êtes sans recours. Voilà, suivant nous, le résumé de la doctrine sur ce point.

Si nous entrons dans les détails, la vérité de cette doctrine apparaît plus clairement. Vous parlez de la confession par exemple. Comment pouvez-vous prétendre imiter ou définir le pouvoir que le prêtre a reçu de refuser les sacrements? Comment pouvez-vous, sans faire acte du pire libéralisme, vous arroger le droit de juger le confesseur qui exerce ce pouvoir?

Au seul point de vue du droit naturel, ne semble-t-il pas monstrueux qu'on aille, comme on l'a fait, interroger un témoin, en cour, sur le secret de la confession, qu'on procède *ex-parte* pour faire au moyen de ce témoin le procès du prêtre qui, lié, ne peut protester et reste ainsi exposé aux conséquences d'erreurs ou de faussetés qu'il ne peut détruire. A Berthier, on a protégé le secret de la confession, en l'assimilant au secret professionnel. Et cependant on sait si l'un est plus sacré que l'autre, à tous égards.

Et puis lorsque c'est un catholique qui provoque une pareille preuve, comment expliquer sa conduite? Ne sait-il pas que la loi ecclésiastique est d'accord avec l'équité pour lier au même secret le pénitent avec le confesseur.

Et enfin lors même que vous arriveriez à faire cette preuve coupable et à établir qu'un prêtre a refusé l'absolution à un pénitent pour cause politique, en serez-vous plus avancé, et cela vous donne-t-il bien le droit d'annuler l'élection? Encore une fois, vous n'êtes pas juge de l'acte du prêtre. Et même avec votre système de preuve incomplète, comment pourriez-vous affirmer que le confesseur qui a agi ainsi n'a pas constaté chez son pénitent des dispositions qui vous restent cachées et qui faisaient qu'en donnant un vote indifférent en soi ses intentions n'étaient pas droites; car enfin, vous ne niez pas que parmi les libéraux politiques il y a des libéraux en religion.

Non. Tout cela n'est que de la persécution ou de la vengeance déguisée. On a commencé par dire au prêtre qui voulait prendre part aux luttes: *Retirez-vous du forum, votre place est à l'église.* Lorsqu'il a voulu, ensuite, instruire ses ouailles en chaire (chez lui) on lui a dit: *Non, vous n'en avez pas le droit, votre place est à la sacristie.* Maintenant on vient l'y réclamer encore, le traquer jusqu'au confessionnal, ce qui est sacrilège.

On admet qu'il y a des cas où, la religion étant en jeu (comme en France, où le chef réel du gouvernement, celui qui peut dire *l'Etat c'est moi* a déclaré la guerre à l'Eglise en la dénonçant comme l'ennemi,) le clergé doit intervenir; mais, dit-on, ces cas n'existent pas ici. Eh! Qu'en savez-vous? Vous n'avez pas qualité pour en juger. Et si aucun parti, comme parti, n'est dans un de ces cas, qui vous dit que les particuliers à qui on refuse les sacrements ne le sont pas. Vous croyez que les prêtres se trompent parfois. Eussiez-vous raison, vous n'y pouvez rien, et si vous voulez recourir à la force civile pour les violenter, vous n'êtes pas d'accord avec les enseignements de notre religion.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 30 juillet 1880.

Je sors de Clarendon Hall. J'ai voulu voir par mes yeux l'illustre docteur Tanner, lequel s'est proposé de rester quarante jours sans manger en présence de médecins qui ne le quittent pas et se portent garants de sa sincérité.

Autrefois on expérimentait *in animalibus*, aujourd'hui on fait des expériences sur soi-même; c'est un véritable

progrès; ajoutons que notre homme de science n'est pas un illuminé et que ce qu'il fait n'est ni le résultat d'un *match* ni d'un marché.

Il s'expose gratuitement à un jeûne sévère pour que sa personne et son cas servent à élucider le profond mystère de la digestion.

Lorsque ces lignes paraîtront ce martyr de la médecine expérimentale aura passé 960 heures sans manger.

D'ici là, peut-être, qu'il aura réfléchi et que son orgueil aura capitulé devant un *beefsteak*. On ne soumet pas un organe aussi gourmand que le Pylore à un sevrage de cette durée.

Le monde scientifique est tout en ruine; l'Académie des Sciences de Paris, elle-même, s'en est émue; si le docteur Tanner peut atteindre le 5 août sans avaler quoi que ce soit, hors de l'eau pure, les lois de la nature, —telles que l'homme prétend les connaître—seront bouleversées. Le problème de la digestion deviendra tout à fait insoluble; l'estomac humain sera une organe!

J'espère qu'à Montréal on va s'en occuper sérieusement. Il ne sera pas dit que je serai le seul à étudier ce cas pathologique, lorsque tant de praticiens, dans cette ville, méditent sur les effets de leurs purgatifs et cherchent de nouveaux émoulients.

Il paraît, qu'à Montréal, il existe aussi un docteur qui prescrit la diète à outrance et la proclame comme la *nec plus ultra* de l'hygiène; l'excellent homme!

Je n'ai pas besoin de dire son nom; je suis sûr que vous l'avez entendu exposer ses théories surannées.

Partout il y a des Tanner. Seulement celui de Montréal se gardera bien d'imiter son confrère de New-York. Il ne commettra jamais cette imprudence: soyez tranquilles! Je le regrette, car il entendra dire souvent autour de lui:

—Que ne jeûne-t-il lui-même au lieu de faire jeûner ses malades. Emule de Tanner! vous nous tannez!!

Coupons court à cette digression et revenons au fait scientifique qui se dégage de l'expérimentation du docteur Tanner.

D'après mes études personnelles, et aussi d'après le phénomène extraordinaire de Clarendon Hall, je n'hésite pas à affirmer que la formation du chyle et ensuite du sang, par l'assimilation directe des aliments digérés par le pylore, me semble une utopie.

Ce qui nous donne du sang, ce qui ragaillardit nos nerfs, ce qui, en un mot, nous fait vivre, ce n'est pas seulement une vaine transformation chimique des aliments que nous absorbons.

Il y a une autre force qu'il est impossible de nier, c'est la chaleur produite par la formation de ces mêmes substances digestives; plus elles sont fermentescibles, plus l'excitation des organes est puissante, plus le sang lui-même devient généreux.

Si le docteur Tanner peut se passer de manger plusieurs semaines, c'est qu'il a une fièvre du pylore, laquelle communique à l'économie générale de son organisation la même quantité de chaleur que produirait la digestion et la fermentation d'une masse alimentaire quelconque.

Il résulte de ce qui précède que notre estomac est un foyer permanent et les aliments qu'il absorbe un combustible.

Pour vivre longtemps nous devons prendre garde à ce que notre chaleur ne tombe pas à zéro. Il ne faut pas non plus trop nous surchauffer; ce sont deux extrêmes qu'il faut éviter; car si nous devons tout faire pour que le foyer de notre existence ne s'éteigne pas tout à coup, il serait également téméraire de faire sauter notre pauvre machine humaine au moyen de ce liquide combustible et explosible que l'on appelle alcool. Avis à ces messieurs de l'intempérance.

Voilà un sujet de dispute tout trouvé; il ne me manque qu'un contradicteur.

Espérons qu'à la fin je serai aussi heureux que M. Gélinas, notre éminent rédac-

teur, et que je rencontrerai aussi mon Tardivel!

Le tunnel de l'Hudson a fait parler de lui, la semaine passée. Vingt ouvriers y ont trouvé une mort aussi prompt qu'horrible. Les parois de la voûte insuffisamment fixées, se sont détachées d'elles-mêmes écrasant toutes les personnes qui se trouvaient là tout en laissant l'eau de l'Hudson pénétrer librement dans les travaux commencés.

J'ai bien peur que le puits et les galeries souterraines ne se vident pas de longtemps et que les cadavres des victimes restent à jamais ensevelis dans la boue du fleuve.

J'ai été visiter, il y a trois mois, ce puits à jamais funeste. Alors, je m'occupais beaucoup d'établir un tunnel sous-fluvial entre Hochelaga et Longueuil. Je m'attendais, en étudiant de près l'outillage et les machines de cette Compagnie, à y trouver des renseignements utiles au projet que je méritais. Par la façon dont j'ai rendu compte de mon excursion on a pu voir que je n'avais pas été surpris du tout, et encore moins émerveillé. Tout était rudimentaire; il semblait que ce n'était qu'un essai que l'on allait tenter et non une œuvre définitive.

Mais à quoi bon récriminer. Ceux qui, par leur imprudence, sont causes de cette catastrophe doivent, lorsqu'ils interrogent leur conscience, être assez punis!

J'ai assez parlé de ce tunnel dont je ne donnerais pas, aujourd'hui, cent dollars, revenons à celui qu'on établira un jour sous le Saint-Laurent.

Il est vrai que la société formée pour l'exploiter ne se presse pas beaucoup, sans doute elle craint les accidents!

Les personnes qui en font partie m'ont l'air d'aimer beaucoup la tranquillité: le bruit de la foule les effraie; la voix des journaux et même celle d'un simple chroniqueur comme moi, leur fait enfoncer le bonnet de coton jusqu'aux oreilles.

Ils s'étaient figuré qu'ils perceraient le lit du Saint-Laurent comme on perce l'oreille d'une demoiselle; ils avaient peur de l'effaroucher; nobles cours! On ne pourra pas dire qu'ils ont jeté de la poudre aux yeux des gens, ni fait du *humbug*. Personne ne leur reprochera, non plus, d'avoir fait périr beaucoup d'ouvriers dans leurs travaux souterrains.

En additionnant tout ce qui a été fait par cette société, à l'égard du tunnel, on aperçoit bien une grande ligne de chiffres. Seulement en les examinant de près, on est convaincu que ce ne sont que des zéros.

ANTHONY RALPH.

AU "CANADIEN"

Le *Canadien* fait semblant de ne pas comprendre les explications que nous avons données au sujet de l'article de M. David relativement au clergé, et il cherche à faire croire à ses lecteurs que L'OPINION PUBLIQUE est prête à publier n'importe quoi pourvu qu'on signe. Notre journal serait un *porte ordures* suivant le langage recherché de la feuille pharisaïque. Le *Canadien* ne parle pas de la profession de foi que nous avons faite au nom de L'OPINION PUBLIQUE en disant que celle-ci était *catholique sans réserve et prête à dé-savourer tout ce qui dans les écrits de ses rédacteurs, ne serait pas conforme à la vraie doctrine.* Il aime mieux nous calomnier, en affirmant que nous sommes prêts à publier n'importe quoi. C'est ainsi que ces chrétiens modèles entendent la religion. Nous signalons cette tactique à nos lecteurs et à ceux dans l'esprit desquels le *Canadien* voudrait nous nuire.

Il y a cette différence entre MM. Tarte et Tardivel et nous: les rédacteurs du *Canadien* ne sont que d'hypocrites marchands de religion tandis que nous sommes sincères.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

La grande préoccupation, à l'heure qu'il est, aux Etats-Unis, dans tous les centres d'affaires, c'est de connaître l'état des récoltes. Nous voyons, par une circulaire que vient de publier MM. Clews et Cie., de New-York, que l'aspect est très favorable.

Dans onze Etats on compte, d'après des calculs faits, sur une augmentation de 26,700,000 minots. Ces onze Etats produisent les deux tiers de la récolte du blé aux Etats-Unis.

Si les autres Etats donnent des résultats proportionnés, l'augmentation totale sera de 36 millions de minots, et la récolte de tous les Etats-Unis de 485,000,000 de minots.

On télégraphie de Londres au *Mail*, que le bureau colonial s'occupe en ce moment de l'organisation militaire du Canada et de l'Australie. On délibère sur le projet de maintenir dans les deux colonies une flottille de petits vaisseaux de guerre. La grande difficulté est naturellement celle de savoir qui paiera les frais; la seconde, celle de savoir si les officiers seront choisis dans les cadres impériaux ou dans les colonies.

On disait à l'*United Service Club* que le 100ème régiment, actuellement au Bengale, serait bientôt stationné au Canada et formerait le premier noyau de la future armée.

Pour faire suite à ce que nous avons publié dans le numéro du 22 juillet, voici trois couplets, sur l'air de *God save the Queen*, que nous devons à la mère de M. le Dr Joseph Beaudin, de Hull. Cette dame, née en 1802, dit avoir appris ces vers de son père, à Chateaugay, alors qu'elle n'avait que six ans. Cela correspond à 1808 ou 1809, époque où l'Angleterre entreprenait sa plus longue lutte contre Napoléon. On sait que le "loyalisme" fut alors poussé parmi nous aux dernières limites. Tout pour l'Angleterre, et vive George III! Ce roi qui nous gouverna pendant soixante ans (1760-1820) reçut plus d'un hommage du peuple canadien. Il nous semble hors de doute que la chanson conservée par madame Beaudin ait été écrite dans notre pays. Elle est bien connue dans le district des Trois-Rivières, nous dit un ami. En tous cas, sa coupe est plus régulière que celle des strophes de l'autre jour; elle se "chante sur l'air" sans la moindre gêne. Les règles sévères de la versification ne sont pas observées dans ce morceau, mais bah! on ne compose pas une chanson comme une tragédie!

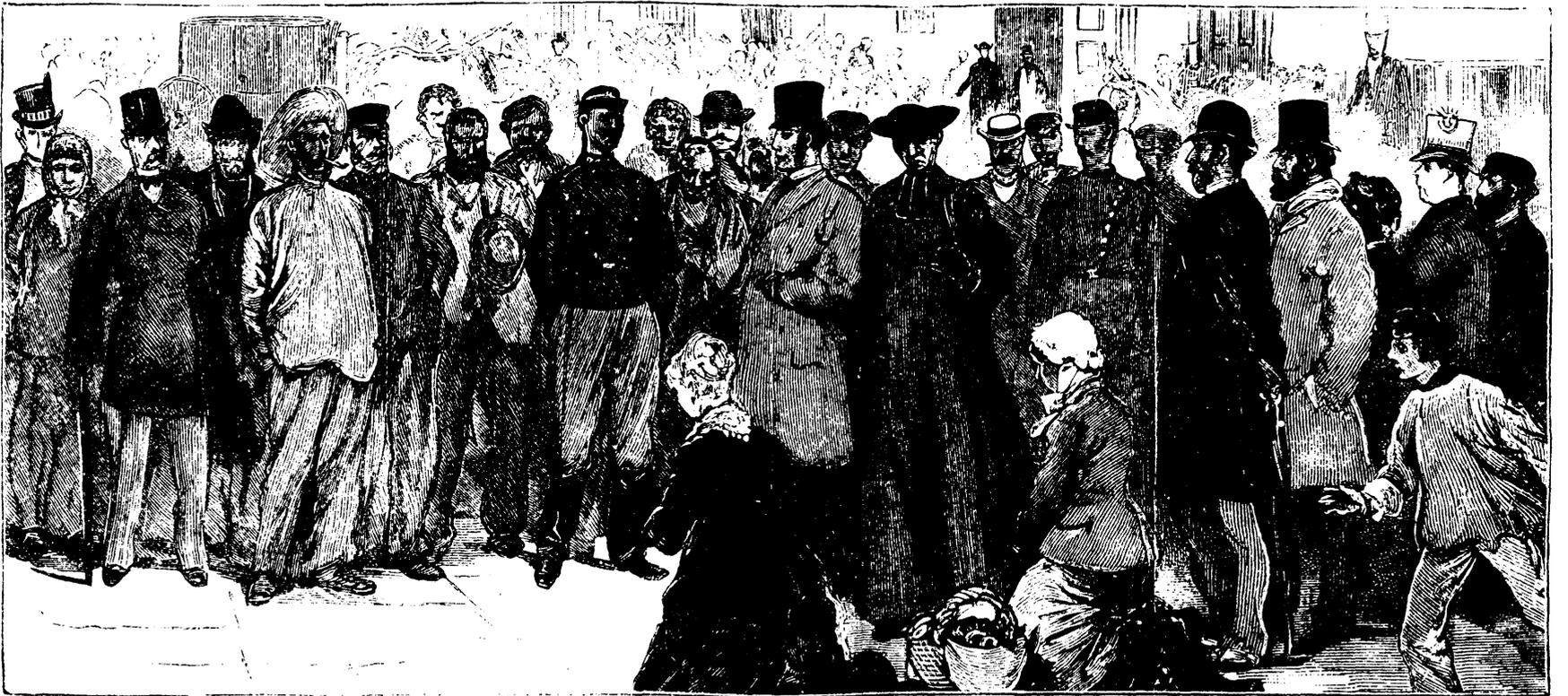
Grand Dieu, pour George trois,
Le plus cheri des rois,
Entends ma voix!
Qu'il soit victorieux
Et que, longtemps heureux,
Il nous donne sa loi:
Vive le roi!

Sous le joug, en sa vie,
Que ses fiers ennemis
Lui soient soumis!
Confondez les projets
D'infidèles sujets.
Chantons tous d'une voix:
Vive le roi!

Grand Dieu, du haut des cieux,
Sur ce roi glorieux
Jetez les yeux!
Qu'il maintienne ses droits,
Qu'il protège la loi;
Et répétons cent fois:
Vive le roi!

Nous avons publié dans notre dernier numéro les faits relatifs aux gravures que nous publions cette semaine.

FIEVRES.—Les fièvres malarieuses, la constipation, l'engourdissement du foie, la névralgie et les maladies nerveuses se guérissent promptement par l'usage de ce remède si efficace "Les Amers de Houblon." Il répare les ravages de la maladie en purifiant le sang et fortifie les personnes âgées et infirmes. Voir l'annonce dans une autre colonne.



QUITTANT LA RESIDENCE, RUE DE SEVRES



LE COMMISSAIRE DE POLICE LISANT LES DÉCRETS D'EXPULSION

EXPULSION DES JESUITES EN FRANCE

CAUSERIE

FAITE PAR M. BOURASSA, A LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LOURDES, A MONT-REAL, LE 22 JUIN DERNIER.

VI

(Suite et fin.)

Je viens de vous exposer les préoccupations purement du domaine du métier qui m'ont poursuivi durant l'accomplissement de mon travail ; je vais parler maintenant de celles qui tiennent tout-à-fait au domaine spirituel de l'Art, et vous expliquer le sens de la composition qui remplit tout cet édifice, en la suivant dans son développement.

Ce sanctuaire ayant été délié à la Vierge qui est venue se révéler à Lourdes sous le nom d'Immaculée Conception, le sujet des tableaux qui devaient entrer dans le décor était tout donné : l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception.

Interpréter un vaste sujet en plusieurs parties dans un champ donné, c'est un peu comme livrer une bataille.

Il faut mesurer et compter ses espaces, diviser et co-ordonner ses matériaux de manière à pouvoir les faire entrer dans un certain nombre des scènes ou tableaux qui s'enchaînent et s'entre-aident dans le développement du sujet. Il faut bien encore donner quelque attention aux ressources pécuniaires dont il faudra disposer pour exécuter le travail. Et c'est entre là la plus agaçante des préoccupations du compositeur : sentir continuellement derrière l'artiste effréné un Prud'homme inexorable qui brida, qui limite et rapetisse tout, qui bride votre imagination au premier bond. Il y a des côtés de certains sujets qui ont de grands aspects, il faut s'arrêter aux petits. Et puis quelquefois, le zélé promoteur de l'œuvre se joint au Prud'homme, en nous disant de temps à autres quand l'horizon devient sombre, ou que le cuisinier du séminaire s'est négligé un léger peu :

— Ah ça ! pas trop d'idées, pas trop de ces grandes inventions qui ne finissent plus ; la charité baisse, et il me faudra autre chose : des chandeliers, des cloches, un orgue, des gazeliers, une lampe ; Chanteloup est le plus habile ouvrier du monde, et c'est un bon garçon, mais il finit par faire ses comptes.

Mais je m'arrête ; mon estimable patron croirait que je veux dire qu'il est impatient comme son charitable confrère de Nazareth. C'est bien le contraire, il n'est heureux que lorsque je me repose ; croyez-moi, ou veuillez le lui demander.

VII

Le dogme de l'Immaculée-Conception défini et proclamé a jailli, de quatre sources ou de quatre autorités : la Révélation, par les promesses de Dieu, les prophéties et les figures de l'ancien testament ; la Tradition, par les faits et les croyances de tous les temps ; la Doctrine, prédominante et constante dans l'enseignement ; enfin, l'Autorité définitive de l'Eglise universelle, manifestée dans le Concile de Rome, en 1855.

Ces quatre bases de notre dogme catholique ont servi à l'arrangement de la composition qui devait en représenter l'histoire. La Proclamation, résumé et complément de toutes ces manifestations de la vérité, devant occuper le dôme, sommet de l'édifice, j'ai figuré ces quatre autorités sur les quatre piliers qui le soutiennent, par ces figures d'anges, mes-agers ordinaires des décrets divins. Ils soutiennent l'édifice de notre croyance ; ils afferment, les mains et le regard dirigés vers le ciel, dans une attitude commune, une doctrine unique. Autour d'eux, se déroulent, dans les voûtes, les scènes et les figures qui se rattachent à la Révélation. D'abord, dans les tableaux en grisaille du centre : les promesses faites par Dieu lui-même à Adam, à Abraham, à Isaac et à Jacob ; ce dernier les transmet à ses enfants dans une bénédiction suprême. Ces promesses sont, à Eve, une fille réparatrice, victorieuse du serpent ; aux patriarches, une gloire future extra-

ordinaire et infinie jaillissant de leur race. Pour rendre l'enseignement par les images plus clair et plus complet, j'ai eu soin de faire accompagner dans le décor, chaque sujet biblique par le texte de l'écriture qui le concerne.

“ Je mettrai une inimitié entre toi et la femme,” dit Dieu au serpent ; “ entre ta postérité et la sienne : elle te brisera la tête.”

Plus tard, Dieu dit encore à Abraham, par la voix de l'ange, qui vint interrompre le sacrifice d'Isaac : “ Toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma parole.” Et ces promesses, Dieu les renouvelle dans toutes les circonstances solennelles de la vie du grand patriarche : “ Et j'établirai mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi en ses générations par un pacte éternel.”

Quand Isaac, pressé par la famine, s'en va avec Rébecca vers Abimélech, Dieu vint encore lui dire : “ Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel ; et je donnerai à tes descendants ces contrées ; et toutes les nations de la terre seront bénies dans ta postérité.”

Les paroles de Jacob en léguant ces promesses successives à ses enfants, sont surtout remarquables : “ Le sceptre, dit-il, ne sortira pas de Juda, ni le prince de ta postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé et celui qui doit être l'attente des nations.”

Sur le versant droit de la voute apparaissent les prophètes dont les paroles ont, à différents temps, confirmés les révélations faites aux patriarches : d'abord Isaïe, puis Jérémie, David et Michée.

“ C'est pourquoi le Seigneur,” disait Isaïe, en s'adressant à la maison de David, “ vous donnera un signe. Voilà que la Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel.”

Et Jérémie s'écriait en appelant la nation à de nouvelles espérances et en parlant d'une alliance nouvelle que Dieu allait contracter avec lui : “ Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : la femme environnera un homme fait.”

David, entre autres allusions prophétiques à la gloire de la libératrice du genre humain lui faisait dire : “ J'ai vu que sur moi reposait votre complaisance parce que mon ennemi n'a pas triomphé de moi.”

“ Et toi,” disait le prophète Michée, en s'adressant à l'humble bourgade qui devait servir de berceau à Jésus-Christ, “ Bethléem Ephrata, la plus petite entre les villes de Juda, de toi doit venir celui qui dominera sur Israël, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité.”

Sur le versant gauche de la même voute, sont placées les femmes célèbres de l'ancien testament, choisies par Dieu pour être les épouses de ses serviteurs, et devvenues, par une vertu extraordinaire les mères de la race de David : ce sont Sara, Rebecca, Rachel et Ruth.

“ Et je la bénirai,” disait Dieu en parlant de Sara, “ et d'elle je te donnerai un fils que je bénirai, et je ferai avec lui un pacte qui sera une alliance éternelle.”

“ Cette parole vient du Seigneur,” disaient Laban et Bethuel au serviteur d'Abraham, “ nous ne pouvons rien vous dire de contraire à sa volonté.”

“ Voilà Rebecca devant vous, prenez-la et partez, et qu'elle soit la fille de votre Seigneur, comme le Seigneur l'a voulu.”

“ Le Seigneur se souvint aussi de Rachel : il l'exauça,” dit la Genèse. “ Elle conçut et enfanta un fils disant : Dieu a fait cesser mon opprobre.”

“ Que le Seigneur,” s'écriait le peuple en célébrant l'union providentielle de Booz avec Ruth, rende cette femme qui entre dans ta maison, comme Rachel et Lia qui ont fondé la maison d'Israël, afin qu'elle soit un exemple de vertu dans Ephrata, et qu'elle ait un nom illustre dans Bethléem.”

Celles des femmes de la Bible qui, par une inspiration du ciel et l'héroïsme de leur caractère sauvèrent le peuple de Dieu dans ses grands dangers, occupent les petites voûtes des transeps ; dans celle de

droite : Anne, mère de Samuel et Judith ; dans celle de gauche, Esther et Débora.

Toutes ces femmes sont regardées par les interprètes des écritures saintes, comme les images de la vierge choisie, et libératrice du genre humain.

Voici comment Anne exprimait sa reconnaissance à Dieu, qui l'avait rendue mère du fils qu'elle consacrait à son service, et qui devait sauver et réformer son peuple : “ Mon cœur a tressailli dans le Seigneur, et ma gloire est exaltée par la force de mon Dieu ; ma bouche s'est ouverte pour répondre à mes ennemis, parce que je me suis réjouie, ô Dieu ! dans votre faveur salutaire.”

Et voici encore en quels termes Judith renvoyait à Dieu les louanges avec lesquelles on acclamait son triomphe : “ Il a accompli en moi, sa servante, la miséricorde qu'il avait promise à la maison d'Israël, et, cette nuit même, il a fait périr par ma main l'ennemi de son peuple.”

“ Et le Seigneur n'a pas permis que moi sa servante j'aie été souillée ; mais il m'a rappelée vers vous sans aucune tache, pleine de joie de cette victoire et de mon salut et de votre délivrance.”

Les livres saints disent d'Esther qui allait arracher les Hébreux à une terrible persécution : “ et elle trouva grâce et faveur devant le roi, au-dessus de toutes les femmes, et il mit sur sa tête son diadème et la fit régner à la place de Vosthi.”

Et voici les paroles mises dans l'hymne triomphal que chanta Débora après la défaite de Sisara contre laquelle elle avait conduit elle-même l'armée d'Israël : “ Les forts défailirent en Israël ; leur courage était abattu, jusqu'à ce que moi je me fusse levée, jusqu'à ce que Débora se levât, jusqu'à ce qu'une mère se levât dans Israël.”

Enfin, dans les trois absydes qui forment les points d'arrêt des grandes voûtes, se déroulent les trois sujets qui sont la réalisation des promesses constantes de Dieu, et du fait attendu pendant des siècles.

Dans l'absyde du centre : la Salutation angélique, fait capital qui a servi de base à la définition dogmatique ; dans l'absyde de droite, la Visitation, où sainte Elizabeth pressaient la glorieuse prédestination de la Vierge dans sa maternité ; dans l'absyde de gauche, l'adoration des mages et des bergers ; c'est-à-dire la merveille d'un Dieu incarné se manifestant spontanément aux puissants et aux pauvres de la terre.

Ici se termine le développement du sujet dans la phase de la révélation ; nous allons le suivre maintenant dans ses rapports avec la tradition et la doctrine.

J'avais l'intention d'étendre davantage cette dernière partie, en peignant sur les surfaces disposées pour cet objet, dans les petites nefs et les transeps, les principaux faits historiques par lesquels les peuples ont manifesté dans tous les temps leur foi dans le mystère de l'Immaculée-Conception. Mais mon Prud'homme intime y est venu mettre le hola. Le système dispendieux d'ornementation que j'avais adopté, m'a fait faire une rognure dans ce programme un peu extravagant ; monsieur l'abbé Lenoir et moi conjointement, nous avons légué l'exécution de ce plan à une postérité reculée.

Je me suis donc borné à représenter, d'un côté, à gauche, les grands docteurs de l'église grecque, et de l'autre, ceux de l'église latine qui ont le plus contribué par leurs écrits au triomphe de la doctrine sanctionnée par Pie IX.

Ceux qui personnifient l'église grecque sont : St-Jean Damascène, St-Grégoire Thaumaturge, St-Ephrème, St-Cyrille d'Alexandrie et St-Théodore Studite, et les pères de l'église latine sont, dans le même ordre : St-Cyprien, St-Pierre Damien, St-Bonaventure, St-Pierre Chrisologue et St-Laurent Justinien.

Ces docteurs appartiennent à diverses époques de l'histoire de l'église : je les ai choisis au milieu d'un très grand nombre d'autres qui ont affirmé dès les premiers siècles de notre foi, les privilèges de la Sainte Vierge. Je n'ai transcrit sur les murs de ce sanctuaire que quelques-unes de leurs pensées se rapportant à mon sujet, l'espace ne me permettant de choisir

que les plus brièvement exprimées ; leurs livres en sont remplis.

Tous ont leur regard comme leurs pensées tournés vers le grand sujet qui les occupe : quoique isolées les uns des autres, tous ces personnages participent à une même action, celle de la proclamation du dogme par l'église universelle, sujet qui devra occuper toute la surface du dôme.

Mon intention n'est pas de représenter ici ce sujet dans sa simple vérité historique tel que le fait a dû se passer dans la basilique du Vatican : ce sera plutôt l'acclamation du glorieux privilège de Marie par l'église de tous les temps et de toutes les nations, dont l'acte solennel de Pie IX n'a été que la confirmation et la sanction. Acclamation par les églises de Syrie, d'Arménie et de Constantinople ; acclamation par ces confréries pieuses du moyen-âge, par ces corporations civiles et religieuses, par ces ordres de chevalerie, qui s'établissaient sous le patronage de la Vierge immaculée ; acclamation par les rois de Pologne et d'Espagne, par les empereurs d'Autriche et de Constantinople ; acclamation par la Sorbonne de Paris, par les universités d'Angleterre, de Salamanque et d'Alcade ; enfin acclamation par les papes Sixte IV, Eugène IV, Paul V, Grégoire XV, Urbain VIII et plusieurs autres qui ont condamné tous les adversaires des glorieuses prérogatives de la Mère de Dieu. La peinture ne pouvant pas montrer une définition dogmatique doit essayer de faire sentir la nature et le sens de cet acte solennel.

Enfin, j'ai complété cette histoire mystique et dogmatique des privilèges de Marie par les deux tableaux du chœur dont l'un n'est pas encore exécuté ; qui sont la Résurrection et le Couronnement de la Vierge Immaculée.

Dans l'ordre de la composition, ces deux sujets étant postérieurs à l'incarnation divine ont dû prendre place ici ; ils étaient destinés à occuper la tête de la série des tableaux qui devaient se dérouler sur le pourtour de l'église.

VIII

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'exposé des intentions qui m'ont guidé dans tout ce travail, et l'enseignement que j'ai voulu faire produire à toutes ces surfaces sorties muettes des mains des constructeurs. J'aurais bien encore à faire un bout de confidence sur les motifs d'un ordre différent qui m'ont retenu dans une carrière où je n'ai eu à faire, jusqu'à présent, que des sacrifices ; mais je crois avoir l'occasion, plus tard, d'ajouter ce nouveau chapitre à ma préface d'aujourd'hui. Vous n'êtes pas fâchés, sans doute, que je mette fin à celle-ci.

Le soin que j'ai pris, de parler d'avance de mon œuvre ne vient pas de ce que je m'en exagère la valeur et l'importance ; elle est ce que les circonstances ont voulu qu'elle soit, mêlée de mérites et de démérites. Mais j'espère qu'elle porte suffisamment avec elle, dans ses défauts comme dans ses qualités, le caractère d'un travail honnête. Il me suffit que l'on comprenne qu'un pareil effort, tanté avec si peu d'avantages, et accompli sans espoir c'y trouver une grande satisfaction personnelle, a eu pour mobile autre chose qu'un sentiment vulgaire.

Ceux qui viendront après moi feront mieux : j'ai voulu simplement leur préparer cette satisfaction.

Le Remède du Père Mathieu

Gubrit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fortifiant, un tonique et un altérant ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire ; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle gubrit aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada,

S. LACHANCE, Pharmacien
646, rue Ste-Catherine Montréal.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'armée anglaise dans l'Afghanistan vient de subir un échec terrible ; la brigade commandée par le général Burroughs a été attaquée et taillée en pièces par un gros détachement de troupes sous le commandement de Ayoub Khan, à Girishk, sur les bords de la rivière Hulmund.

Le général Burroughs se portait au secours de Wali Shere Ali, gouverneur de Candahar, une partie des troupes de ce dernier ayant déserté pour rejoindre Ayoub Khan qui s'avancait sur Candahar. Les troupes anglaises se mirent à la poursuite des déserteurs et les ayant rejoints, les désarmèrent en partie, Ayoub Khan se trouvait alors à une petite distance de Girishk, et ayant appris que les troupes anglaises qui s'avançaient à sa rencontre n'étaient pas nombreuses et que les troupes de Wali Shere Ali s'étaient révoltées, il résolut de frapper un grand coup avant que des renforts pussent être envoyés de Candahar.

Il réussit à attaquer les troupes anglaises avant que celles-ci eussent rejoint les troupes de Shere Ali, et comme il se trouvait à la tête de 10,000 hommes et que la brigade anglaise ne se composait que 3,000 hommes, il est facile de deviner quel a été le résultat du combat.

Ayoub Khan n'est que l'instrument de certains chefs afghans qui sont hostiles à l'Angleterre et en bons termes avec la Russie.

La nouvelle de ce désastre a causé la plus vive sensation à Londres et si les détails transmis par le télégraphe sont exacts, il est évident qu'une guerre terrible va commencer dans la partie méridionale de l'Afghanistan.

En France, la question des décrets contre les corporations religieuses préoccupe toujours vivement les esprits. Les avocats les plus célèbres ont exprimé l'opinion que ces décrets étaient illégaux. L'expulsion des jésuites serait par conséquent aussi contraire à la loi qu'à la justice et à la religion. Plusieurs tribunaux se sont déclarés compétents à juger les cas d'expulsion qui leur sont soumis, malgré l'opposition du gouvernement qui prétend qu'il s'agit simplement d'actes administratifs. Le nombre des magistrats qui résignent plutôt que d'appliquer les fameux décrets, augmente tous les jours.

Rochefort poursuit avec acharnement la croisade qu'il a entreprise pour démolir Gambetta.

Ce Rochefort et ses pareils tiennent évidemment à démontrer qu'on a eu tort de leur ouvrir les portes de la France et à prouver que la république est impossible en France. Cela paraîtra encore plus clair dans quelque temps.

PENSEES

Le danger est la pierre de touche des caractères. On ne se connaît pas soi-même tant qu'on n'a pas cette épreuve.

C'est l'amour qui nous inspire les grandes choses et qui nous empêche de les accomplir. — A. DUMAS, Fils.

Si l'on ne voulait qu'être heureux, cela serait bientôt fait ; mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne le sont. — MONTESQUIEU.

Dans le chemin abrupt de la vie, entre le désir de monter et la crainte de descendre, qu'il y a peu de place pour la joie d'être arrivé !

Pensées de femmes : Combien les hommes seraient aimés s'ils étaient aimables ! Combien les femmes seraient aimables si elles étaient aimées !

Extrait du dernier article de Diogène (M. Félix Pyat), dans le *Mot d'ordre*.

Six fois ton représentant, je ne t'ai jamais trompé. Souviens-toi et crois-moi ! Tout ce que nous avons attaqué ensemble est tombé. Nous avons brûlé trois Trônes, jeté la Couronne à la hotte, renversé la colonne et rasé les Tuileries. Tout ce que nous avons voulu ensemble a vaincu ou vaincra. La République, tu l'as. LA COMMUNE, TU L'AURAS.... etc., etc.

LA CHASSE AUX FEMMES

Sous ce titre, un écrivain français adresse au gouvernement républicain qui chasse les religieux de France l'éloquent apostrophe qui suit :

Savez-vous ce que vous trouverez encore, dans ces cloîtres que vous menacez de violer et de détruire ? Vous y trouverez des blessées de tous les partis, des âmes que vous et les vôtres avez déchirées, des noms et des souvenirs qui devraient vous inspirer plus d'égards et de respect. — Vous y rencontrerez, par exemple, la sœur et la fille de Prévost-Paradol, la sœur de Beulé, la sœur de Jules, les trois sœurs de Valentin, l'ancien préfet du 4 septembre et l'ancien sénateur de la gauche ! Et ne dites pas que c'est pour assurer leur liberté que vous brisez la porte de leurs couvents. C'est bien volontairement qu'elles sont là, pleurant et priant pour ceux qu'elles ont aimés, et beaucoup n'auraient encore qu'une parole à prononcer pour en sortir avec la fortune.

— Mon enfant, a dit un jour la baronne de Rothschild à la fille de Prévost-Paradol ; mon enfant, choisissez un mari au gré de votre cœur : je vous donnerai 300,000 francs de dot.

— Madame, répondit doucement l'orpheline, je vous remercie : j'ai choisi Dieu pour époux !

Elle veut le garder : allez-vous le lui arracher ?

* *

Mais ce n'est pas tout.

Vous ne savez pas à quoi vous pouvez vous heurter au seuil de ces maisons de pénitence et de prière que vous prétendez violer. Vous ne savez quelle force cachée vous pouvez atteindre sous cette bure et sous ces voiles. — Prenez garde !

Ce qui doit vous arrêter, ce n'est pas seulement le respect pour d'invincibles croyances, la pitié pour des blessures inguérissables, la reconnaissance pour d'inappréciables services, l'admiration pour d'incomparables vertus. — La politique même vous conseille ici les ménagements et la prudence.

Je ne parle pas de ces grands noms de l'aristocratie européenne ensevelis dans d'obscures cellules de nos couvents, et qui répondent, au dehors, à des situations considérables, à des influences supérieures, à de véritables puissances qu'il est toujours dangereux de mettre contre soi. Je ne parle pas de cette princesse de sang royal qui se cache dans un cloître de Paris, et que vos décrets pourraient jeter demain dans le ruisseau, en blessant au loin plus d'une couronne. — Je veux seulement vous montrer, par une révélation curieuse à quelle force mystérieuse vous pouvez vous heurter, en compromettant la France elle-même avec vous.

Ecoutez. — Il y a dix ans, à l'époque du siège, quand les vivres manquaient, quand les obus allemands pleuvaient dans Paris, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, prit sous sa protection le Carmel de la rue d'Enfer et le couvrit officiellement du pavillon britannique. Il fit plus que d'écarteler ainsi les projectiles prussiens, il prit soin de fournir chaque jour le couvent des vivres nécessaires.

Pourquoi cette sollicitude d'un étranger pour une maison française, d'un protestant pour un prêtre catholique ? C'est que, dans l'ombre du Carmel de la rue d'Enfer se trouvait la propre nièce de lord Lyons, la jeune sœur du duc de Norfolk, qui venait d'y ensevelir, avec une beauté royale, le plus grand nom de l'Angleterre.

Quand il s'était agi d'accomplir le sacrifice, sa mère, la duchesse douairière actuelle de Norfolk, avait étalé devant ses yeux, dans ce magnifique château d'Arundel, en Ecosse, qui n'a pas coûté moins de quinze millions à rebâtir, toutes les splendeurs d'écrins qui passent pour les plus éblouissants des trois royaumes, et qui contiennent notamment un merveilleux collier de perles à trois rangs, donné par Marie Stuart à un des ancêtres du duc. Aucune tentation de put affaiblir la vocation religieuse de la jeune fille, et

c'est avec l'irrésistible élan de l'amour qu'elle vint cacher dans un cloître de Paris les joies profondes de son sacrifice.

Savez-vous ce qui se dérobe ainsi aux regards humains dans toutes ces cellules contemplatives d'où la prière monte incessamment vers Dieu pour ceux qui l'oublient ? Savez-vous à quoi peut toucher la brutalité de vos décrets ? Avez-vous moins d'égard que les boulets prussiens, et allez-vous jeter dans la rue les Carmélites, les Augustines, les Franciscaines, les Ursulines, toutes ces vierges, tous ces dévouements, tous ces héroïsmes, au risque de vous brouiller avec la terre en même temps qu'avec le ciel ?

Dans une critique du livre de M. de Lamothe publiée dans le *Journal des Economistes* par M. de Fontpertuis, on lit :

Vers la fin de 1873, un Français, qui venait de voir ses compatriotes à l'œuvre en Algérie et au Sénégal, et sous la tutelle parfois bien gênante d'une administration trop centralisée et presque sans attaches locales, concevait le projet d'aller examiner sur place ce qu'avaient bien pu faire les Français du Canada, sous une domination étrangère, mais avec un régime d'autonomie et de grande liberté.

Ce projet, M. de Lamothe l'a réalisé : le 17 juillet 1873 il prenait passage sur le *Moravian*, steamer de la ligne Allan, et quelques jours plus tard il débarquait à Québec. L'une de ses premières impressions sur ce sol ne fut point précisément à l'honneur de l'initiative et de l'esprit d'entreprise de nos négociants et de nos armateurs. Au lieu de thé qu'on lui offrait pour breuvage à son déjeuner, M. de Lamothe avait demandé une bouteille de vin français : on lui en emporta une, en effet, et elle était même munie de l'étiquette réglementaire attestant sa provenance de Bordeaux. En fait, c'était un affreux breuvage, et le vignoble dont il provenait avait été cultivé dans les docks de Liverpool. Mais, nous dit-il, n'est-ce pas un peu notre faute, et pourquoi maintenant qu'il n'y a plus de *Navigation Act* laissons-nous les marchands-commissionnaires du Royaume Uni vendre au Canada et dans presque tous les pays lointains, sous l'étiquette de produits français, des marchandises médiocres et trop souvent frelatées ? Ainsi, au Canada, on évalue à 40 ou 50,000,000 de francs la valeur totale des produits français ou réputés tels qui s'y consomment annuellement, tandis que nos exportations directes en vins, eaux-de-vie, sucres, soies ne dépassent guère le cinquième ou le quart de ce chiffre.

Cela vaudrait cependant la peine de s'en soucier davantage : il y a en effet dans le *Dominion* de 1,300,000 à 1,500,000 personnes de souche française qui parlent encore notre langue et qui se souviennent toujours de leur ancienne mère patrie. Ce sont les descendants en droite ligne de ces dix mille Normands, Bas-Bretons, Saintongeais et Lyonnais qui ont colonisé le Canada, car l'ancienne France pendant cent cinquante ans de domination effective n'y a point envoyé un plus grand nombre de colons, et cette circonstance seule réduit à leur juste valeur les admirations intéressées de certaines gens pour l'ancien régime colonial, pour les créations " de la grande époque monarchique. " La vérité est, — et M. de Lamothe lui-même en fait la remarque, — que dans la Nouvelle-France et le bassin du Mississippi, terres fertiles, faible population indigène, magnifiques communications fluviales pénétrant au cœur même du pays, tout semblait favoriser nos entreprises. Mais l'égoïsme de Louis XV et l'imbécillité de ses bureaucrates en ont décidé autrement : les Anglais nous ravirent la Nouvelle-France, et il nous fallut céder aux Espagnols la Louisiane menacée du même sort. Le premier recensement de celle-ci opéré par ses nouveaux maîtres accusa moins de 6,000 habitants de race française, et c'était plus de cent ans après la découverte du Mississippi.

SÉRICICULTURE

Soixante mille vers à soie environ, dit la *Presse* de Philadelphie, sont au travail dans la ferme de Frank Graff, à Bringham, comté de Delaware, Pennsylvanie, et déploient une grande activité. Plusieurs ont presque terminé leur tâche, et les cocons couleur de paille s'entassent rapidement. La magnanerie est sous la surveillance de miss Martha Hamilton, qui se félicite grandement du succès de ce premier essai. Les vers, après l'éclosion, sont aussi minces qu'un cheveu, et doivent être nourris immédiatement avec des feuilles de mûrier. Leur croissance est très rapide, et en six semaines ils atteignent tout leur développement, près de 3 pouces de long. Leur appétit est vorace, et ce n'est pas une petite affaire que de leur trouver assez de nourriture. Il faut fourrager le pays sur une étendue de plusieurs milles à la ronde, les mûriers étant clair semés dans la localité.

Quand tous les vers commencent ensemble leur repas, le bruit ressemble à celui d'une averse tombant sur un toit. Pendant sa croissance, le ver à soie est d'une couleur verte ; son corps, doux au toucher comme du velours, est muni de neuf petits trous pour la respiration. Quelques-uns se sont échappés de la magnanerie et ont grimpé sur le toit, où ils filent leur cocon. La soie, qui est dans le corps du ver sous forme de gomme, en sort en deux tors qui s'unissent pour former un fil de soie.

Quand l'insecte commence son cocon, il fait d'abord une couverture extérieure de bourre de soie, à l'intérieur de laquelle il file dans tous les sens, tantôt s'élevant, tantôt s'abaissant, jusqu'à ce que son corps soit entièrement enveloppé.

Le cocon achevé, le ver devient chrysalide, pour ressortir plus tard papillon, pondre des œufs et mourir. Si le sériciculteur veut se procurer de la graine, il laisse accomplir toutes ces transformations, mais s'il veut de la soie, il étouffe l'insecte pendant qu'il est sous forme de chrysalide, car si on le laisse sortir lui-même du cocon en le rongant, la soie est rompue et sans valeur. Pour étouffer la chrysalide, on met les cocons au-dessus du feu ou on les blonge dans l'eau bouillante. Cette industrie de la soie demande beaucoup de travail, et il reste à voir si elle paiera.

VARIÉTÉS

L'oncle à sa petite nièce âgée de huit ans : — Veux-tu de moi pour mari ? lui demanda-t-il en riant.

— Oui ! répond d'abord l'enfant ; puis, après un moment de réflexion : au fait, non ! je n'aurais que huit ans de plus que mes enfants, et ils ne voudraient pas m'obéir !

* *

Un Anglais racontait hier que, étant à Naples, en train de prendre le thé avec sa femme, par un soir d'orage, la foudre était entrée dans la chambre et que la pauvre femme avait été réduite en poussière.

— Ah ! mon Dieu, s'écrie un des auditeurs, et qu'avez-vous fait, qu'avez-vous dit ?

L'Anglais, froidement : — J'ai sourné et j'ai dit : " John, balayez lady ! "

* *

Un vent de discorde souffle sur le high-life parisien. Jusqu'au potit kaoul qui a eu une discussion avec T....

— J'ai été sur le point de lui jeter ma carte, disait-il ; cela n'a tenu qu'à un fil.

— Le fil de l'épée ! a murmuré quelqu'un qui le connaît bien.

* *

Un homme se présente à l'une des barrières de Paris, en 1793 ; on lui demande sa carte ; il répond qu'il l'a oubliée ; on l'interpelle alors de déclarer son nom.

— Je suis monsieur le marquis de Saint-Cyr.

— Citoyen, il n'y a plus de *monsieur*.

— Eh bien ! le marquis de Saint-Cyr.

— Tu dois savoir, citoyen qu'il n'y a plus ni noblesse, ni titres, et par conséquent plus de *marquis*.

— En ce cas, de Saint-Cyr.

— On ne porte plus le *de*.

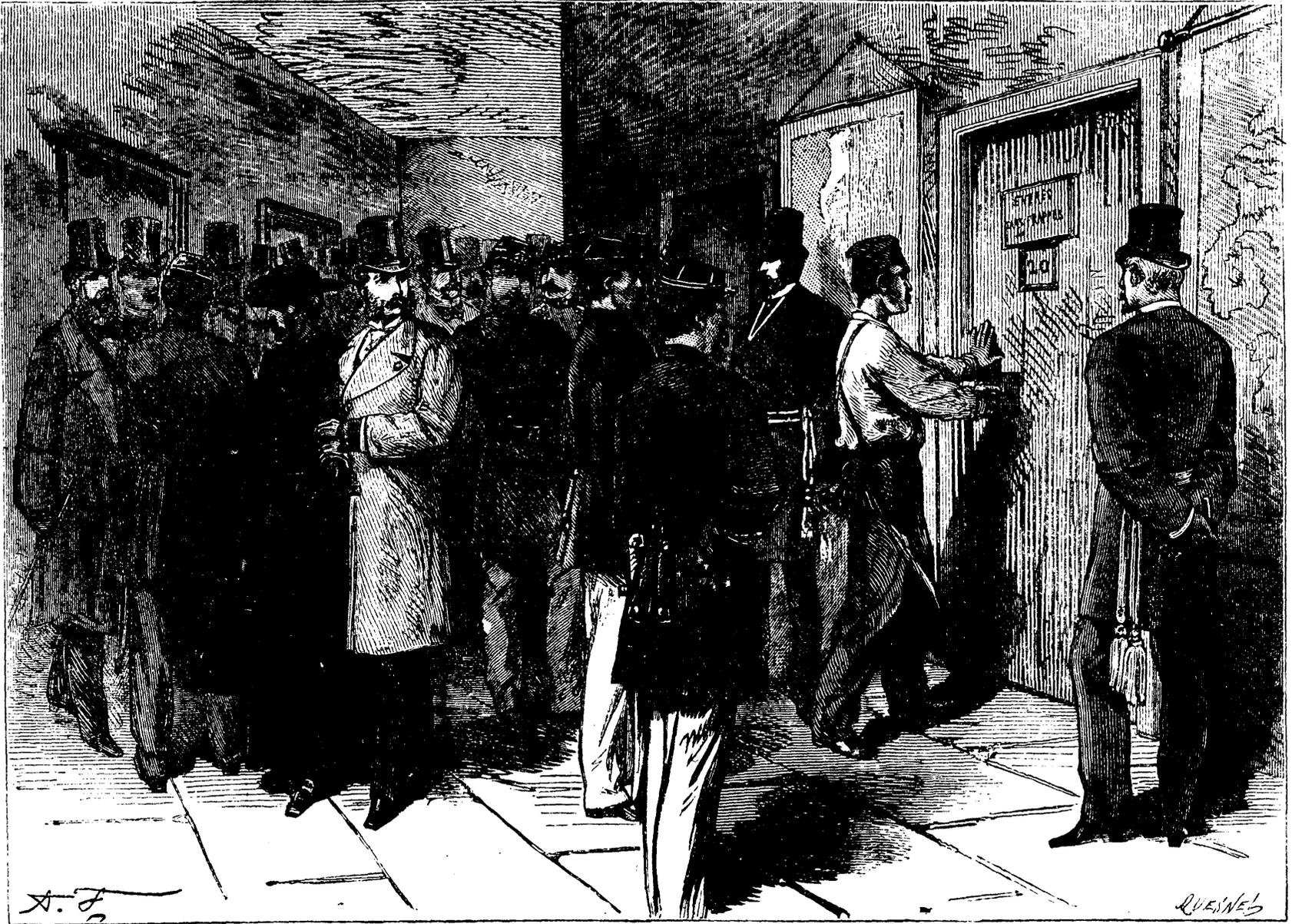
— Alors, Saint-Cyr tout court.

— Nous n'avons plus de *saints*.

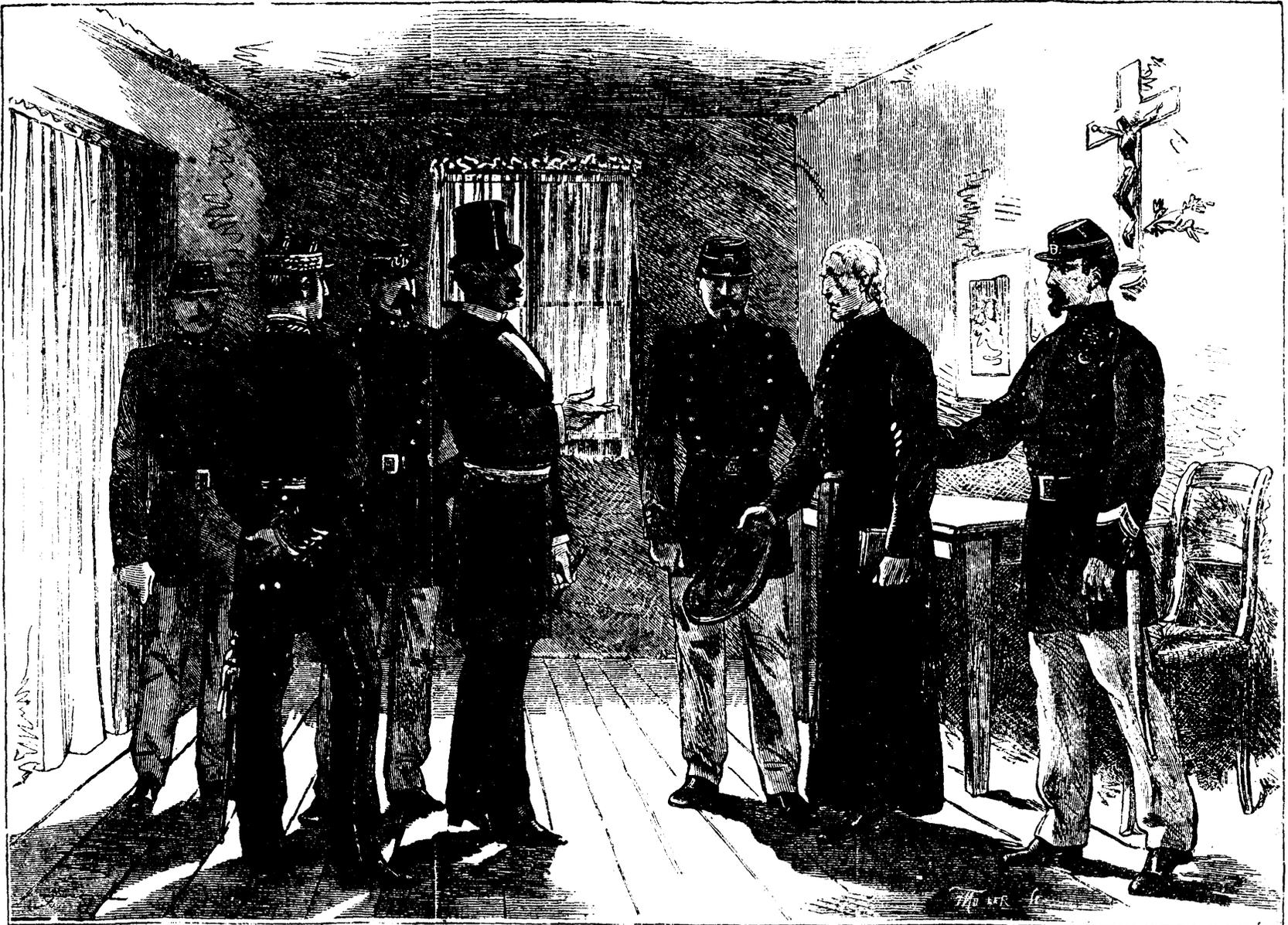
— Enfin, Cyr, puisque vous le voulez.

— Il n'y a plus de *sire*.... tu dois le savoir, nous sommes en république.

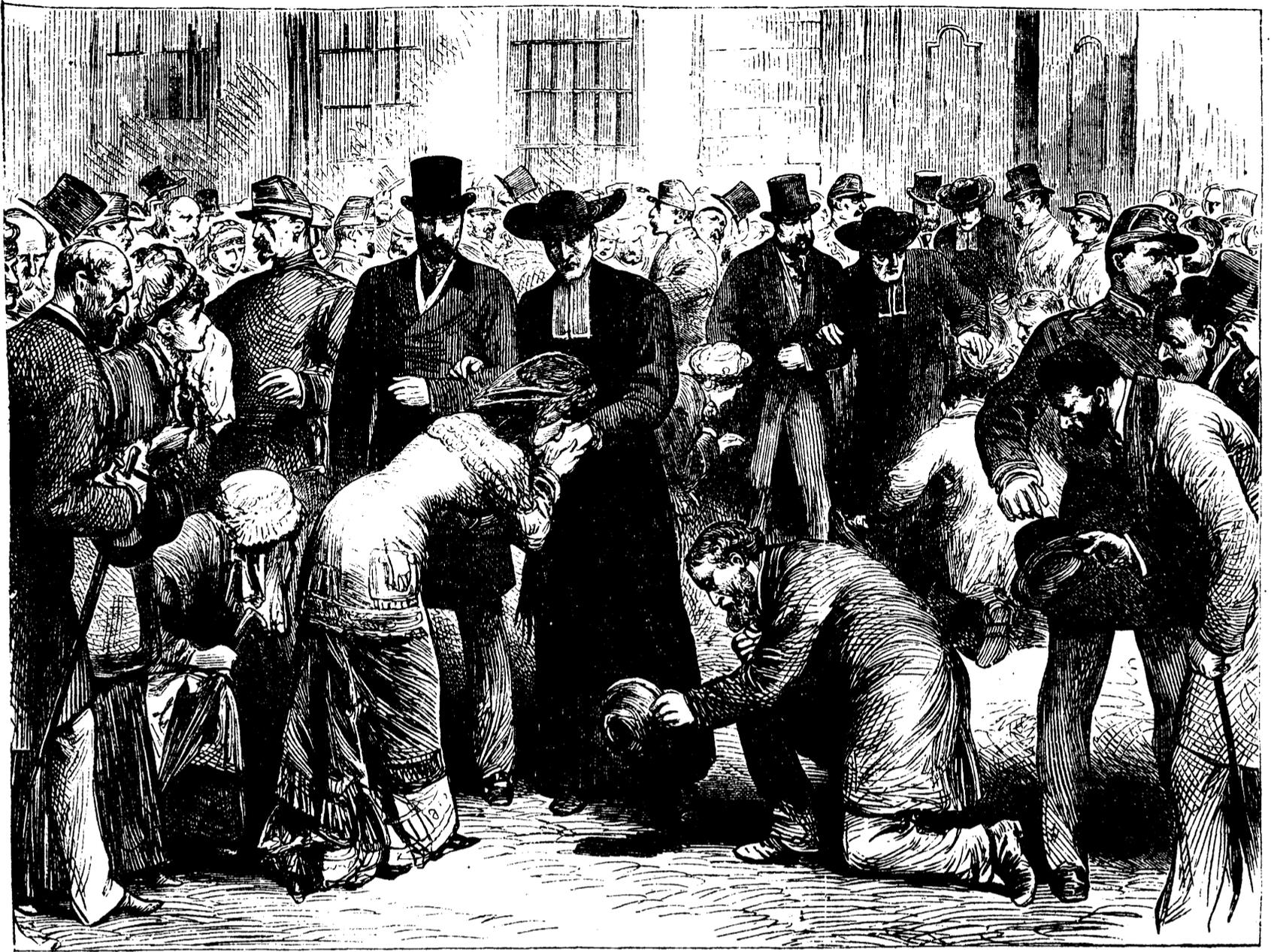
— Eh bien ! en ce cas appelez-moi comme vous voudrez.



EXPULSION DES JÉSUITES DE LA RUE DE SÈVRES. — Les commissaires de police procédant à l'ouverture d'une cellule.



EXPULSION DES JÉSUITES DE LA RUE DE SÈVRES. — Les Pères appréhendés au corps dans leurs cellules.



EXPULSION DES JÉSUITES DE PARIS QUITTANT LA CHAPELLE DANS LA RUE DE SÈVRES



LE TERRIBLE ACCIDENT AU SAULT-AU-RECOLLET

IL SERA PRÊTRE !

Le prêtre, a dit saint Paul, est un pont jeté entre le ciel et la terre. Le jour où il n'y aura plus de prêtres, le monde s'abîmera dans une immense ruine.

C'était un beau matin. Les cloches de l'église
Mêlaient joyeusement aux soupirs de la brise
Leurs sons harmonieux ;
Le peuple agenouillé dans notre basilique
Adressait, dans son cœur, une douce supplique
Au Monarque des cieux.

A l'autel se tenaient douze jeunes lévites
Venus pour dire au monde, aux plaisirs illicites
Un éternel adieu ;
Leurs lèvres murmuraient d'ineffables prières,
Et des larmes d'amour nageaient sous leurs paupières,
Quand ils firent leur vœu !

Que c'est donc merveilleux cette cérémonie !
Quel cachet de grandeur, de sainte poésie
Ne contient-elle pas !
Et ces fils d'Adam nés comme nous dans les
Livres ont à Satan, à ses compagnons d'armes,
De terribles combats !

Ils ont entre les mains une grande puissance ;
Ils disent au pêcheur qui regrette l'offense :
" Sois guéri du péché ! "
Ils ouvrent à leurs grés, les portes éternelles,
Et de suite le Verbe, aimant ces cœurs fidèles,
Remplit leur volonté !

Quelle langue pourrait, ô noble et digne femme !
Exprimer le bonheur dont fut pleine votre âme,
Au " vœu " de votre enfant ?
Ah ! vous étiez heureuse au delà de tout rêve,
Car Jésus couronnait, ô pauvre fille d'Eve !
Le sang de votre sang !

Oui, vous étiez heureuse, ô bonne et tendre mère,
Plus que si les honneurs, les sceptres de la terre
Lui fussent décernés ;
Heureuse jusqu'au point d'apercevoir Marie,
Vous priant de venir dans la sainte patrie :
Lieu des prédestinés !

Autrefois, vous buviez à la coupe d'ivresse ;
Mais le destin, jaloux, changea votre allégresse
En des chagrins cuisants.
Un soir vous aviez vu la mort inexorable
Vous arracher des bras un époux adorable,
Et trois petits enfants....

Ils étaient tous partis : les enfants et le père ;
Dieu les avait placés dans ce riche parterre
Où l'on ne souffre plus !
Ils glanent maintenant les roses les plus belles
Qui devront ceindre un jour—couronne d'immortelles !
Le front pur des élus !

N'aviez-vous pas, ô mère, en ces temps de souffrance,
Cru que le dernier-né, votre seule espérance—
Ne vous quitterait pas ?
N'aviez-vous pas pensé qu'au soir de la vieillesse,
De petits chérubins, au cœur plein de tendresse,
Protégeraient vos pas ?

Bonne mère, écoutez ! Votre fils vient d'entendre,
Comme le bon Samuel, une voix douce et tendre
Qui réjouit son cœur.
Contemplez ce regard où la pureté brille,
Ce front calme et serein où la grâce scintille,
Ces traits pleins de douceur !

Puis lorsque, tout joyeux, il vous fera connaître
Que le Seigneur l'appelle à devenir un prêtre,
L'ami des malheureux,
Alors vous redirez, avec le saint Prophète,
Que votre volonté, Verbe divin, soit faite
Sur la terre et dans les cieux !

Ces mains que vous pressiez jadis avec tendresse,
Toucheront désormais, durant la sainte messe,
Le corps, le sang de Dieu ;
Ces pieds qu'avec amour vous baisiez dans les
Serviront à porter le noble pain des Anges
Aux pêcheurs, en tout lieu !

Il sera prêtre ! Ainsi, d'emblée il abandonne
Les passagers plaisirs que le monde affectionne,
Et qui font son malheur !
Il quitte sans regret amis, parents, richesses ;
Son cœur, ardent foyer des pures allégresses,
Bat d'une sainte ardeur !

Femme, vous n'aurez pas l'orgueil d'être grand'-
Mère ;
Mais votre cher enfant aura, sur cette terre,
Une postérité ;
Elle renfermera le grand, le prolétaire ;
Le vieillard et l'enfant le nommeront " mon
Avec joie et fierté !

Il sera prêtre ! Ainsi, que de brebis errantes
Reprendront, sous ses soins, heureuses, repen-
La route du berceau ;
Et que de malheureux, instruits par sa parole,
A son exemple, iront, de l'Equateur au Pôle,
Faire la guerre au mal !

Nouveau Vincent de Paul, cet homme charitable
Pressera sur son sein le pauvre misérable
Abandonné de tous ;

Il lui prodiguera les plus grandes tendresses ;
Et le pauvre, touché, contera ses faiblesses,
En tombant à genoux !

Puis lorsque les impies, le cœur rempli de rage,
Mauditront, saliront de leur ignoble bave
L'apôtre du Seigneur ;
Alors, cet homme saint sentira dans son âme
Un amour plus ardent, une plus vive flamme
Pour le faible pêcheur !

Il sera prêtre ! Et vous, sa bonne et tendre mère,
Ardemment vous goûtez sa parole sincère,
Plaine d'émotion.
Vous assistez, émue, à sa première messe ;
Et votre fils vous donne—ô sublime cresse !
Sa bénédiction....

Femme, allez maintenant à vos œuvres pieuses ;
Et lorsque sonneront les heures malheureuses,
Pensez à votre enfant.
Pensez aux doux bienfaits qu'il sème sur la terre ;
Ce souvenir sera le baume salutaire
De votre cœur souffrant !

Et toi, mère patrie, ô France bien-aimée !
Pourquoi donc chasses-tu la valeureuse armée
Des disciples de Dieu ?
Dis ! Aurait-ils rendu la France moins pros-
Seraient-ils plus méchants que l'infâme Voltaire,
Ce monstre à l'œil de feu ?

Non ! Eh bien, lève-toi, noble pays des Gaules !
Répare ton erreur, abandonne les rôles
De la proscription ;
Et le Dieu de saint Louis, fier de cette conquête,
Pour te récompenser, posera sur ta tête
Le sceptre du pardon !

Québec, 15 juillet 1880.

J.-B. CAQUETTE.

LE TUEUR DE LION !

Les habitants de Tunis, Afrique—au
moins quelques-uns des plus âgés—parlent
souvent des merveilleux exploits d'un
tueur de lion qui y était en grande renom-
mée il y a quarante ans. L'histoire est
celle-ci, et est racontée comme entièrement
vraie :

Le tueur de lion était appelé " le Sicilien,"
parce que la Sicile était son pays natal, et il
était connu sous le nom de " le Chrétien "
parmi les habitants de Tunis, qui étaient presque
tous Arabes, et conséquemment Mahométans.
Il était aussi appelé " Hercule," à cause de sa
force—un puissant demi-dieu des anciens Grecs
ayant porté ce nom-là. Il n'était pas bâti comme
Hercule, cependant, il était grand, mais admi-
rablement bien proportionné, et il n'y avait
rien dans sa stature qui dénotât ses muscles d'ac-
cier. Il faisait des prodiges de force avec tant
de grâce et d'aisance, qu'il étonnait ceux qui
en étaient témoins.

Il était membre d'une compagnie de cirque
ambulant qui visita Tunis—presque semblable
aux ménageries et aux cirques qui passent par-
tout dans cette contrée. Son rôle consistait,
non-seulement à faire des tours de force, mais
aussi à représenter des scènes par pantomime, de
manière à les faire apparaître aux assistants
comme si les scènes réelles se passaient sous
leurs propres yeux. Dans l'une de ces scènes,
il montrait à la foule comment il avait rencon-
tré et tué un lion avec une massue de bois, dans
le pays de Damas. Voici quelle était sa manière
d'agir :

Après un roulement de trompettes, le Sicilien
apparaissait sur le théâtre, qui était fait de ma-
nière à représenter un cirque, ou un arène, et
qui avait trois palmiers au centre. Il était élé-
gantement habillé en velours noirs, garni de bor-
dures d'argent, et, quand il jetait son regard, à
l'expression grave et douce sur l'auditoire et
saluait à l'arabe, ce qui consistait à porter suc-
cessivement la main droite au cœur, à la bouche
et au front, il régnait un parfait silence tant la
foule était charmée de sa beauté et de sa di-
gnité.

Alors un interprète criait :
—Le Chrétien va vous montrer comment,
avec sa massue, il a tué un lion dans le pays de
Damas !

Immédiatement après cette scène venait un
autre roulement de trompettes et de cymbales,
comme pour annoncer l'arrivée du lion. Vif
comme l'éclair, le Sicilien se cachait derrière
l'un des trois palmiers, d'où il pouvait surveil-
ler son ennemi. L'œil attentif et résolu, pen-
chant son corps à la droite et ensuite à la gauche
de l'arbre, il regardait fixement la terrible bête,
suivant tous ses mouvements par les balancé-
ments gracieux de son propre corps, si naturel-
lement et si convenablement, qu'il captivait
l'attention des spectateurs.

—Le lion est vraiment là ! murmuraient-ils.
Nous ne le voyons pas, mais il le voit ! Comme
il surveille ses moindres mouvements ! Comme
il est résolu ! Il ne se laissera pas surprendre...
Soudain, le Sicilien fait un saut prodigieux ;
d'un bond il s'est rendu d'un palmier à un autre,
et d'un autre bond, il est monté jusqu'au mi-
lieu de l'arbre, tenant encore sa pesante massue

dans une main. On comprend par ses mouve-
ments que le lion l'a suivi, et que, accroupi et
rugissant, il s'arrête au pied de l'arbre. Le Si-
cilien, se penchant, indique le moindre change-
ment de posture ; alors, comme un éclair, il
saut à terre derrière le tronc de l'arbre ; la ter-
rible massue siffle en fendant l'air, et le lion
tombe inanimé !

La scène était si bien jouée que l'auditoire
faisait entendre les applaudissements les plus
bruyants.

Alors l'interprète apparaissait et, jetant au
pied de l'hercule une magnifique peau de lion,
s'écriait :

—Voyez la peau de lion que le Chrétien a tué
dans le pays de Damas.

La renommée du Sicilien parvint jusqu'aux
oreilles du Bey de Tunis. Mais la dignité roy-
ale du Bey, le prince régnant de cette contrée
ne lui permettait pas d'être présent aux repré-
sentations données à la foule. Finalement, ce-
pendant, ayant tant entendu raconter des pro-
diges de force du beau et puissant Sicilien, il
désira ardemment de le voir et dit :

—Si ce chrétien a tué un lion avec une mas-
sue, il peut en tuer un autre. Dites-lui que s'il
terrasse mon grand lion par ce moyen, je lui
donnerai mille ducats—somme assez ronde dans
ce temps-là, un ducat équivalant un dollar en-
viron.

Le Bey avait à cette époque plusieurs jeunes
lions qui couraient librement dans la cour ou le
jardin de son palais, et on faisait subir dans
une fosse une royale captivité à un superbe
lion. C'était ce lion que le Bey voulait faire
combattre avec le Sicilien. La proposition fut
soumise au Sicilien, qui l'accepta sans hésitation
et sans vantardise.

Le combat devait avoir lieu dans six jours et
le rumeur que le superbe Sicilien devait com-
battre le grand lion en duel se répandit au loin,
même jusqu'aux frontières du désert, produi-
sant partout une profonde sensation. Tout le
monde, jeune et vieux, grands et petits, dési-
raient être présents ; de plus, le peuple devait
être admis gratis dans le jardin du Bey, où il
pourrait être témoin du combat du haut de la
terrasse. Le duel devait avoir lieu de bonne heure
le matin, avant la chaleur du jour.

Pendant la semaine qui intervenait, le Sici-
lien joua tous les jours au cirque, au lieu de
deux jours la semaine, comme c'était sa cou-
tume. Jamais il n'avait été plus calme, gra-
cieux et fascinateur dans ses représentations. Le
soir précédent, le jour fixé pour le duel, il ré-
péta par pantomime sa victoire sur le lion de
Damas, avec tant d'élégance, de précision et de
souplesse, qu'il s'attira l'admiration de tout le
monde. Comme de raison, ceux qui l'avaient
vu tuer un lion en jouant étaient excessivement
curieux de le voir actuellement tuer un véritable
lion.

Aussi, le matin suivant, à l'aube, la terrasse
autour de la fosse au lion était encombrée de cu-
rieux. Pendant trois jours le lion avait été
privé de nourriture, afin qu'il fût plus féroce et
plus terrible. Ses yeux brillèrent comme deux
balles de feu, et il se frappait incessamment les
flancs de sa queue. Par moment, il rugissait et
se frottait contre le mur, cherchant vainement
une crevasse pour y passer ses machoires.

Précisément à l'heure indiquée, le Bey et sa
cour prirent les places qui leur avaient été ré-
servées sur un côté de la terrasse. Le Sicilien
venait quelques pas derrière, vêtu de son cos-
tume de velours et d'argent, et tenant sa mas-
sue dans sa main. De son pas léger et régulier
et le maintien naturellement élégant et plein
de dignité, il s'avança au-devant de la cour
royale et fit un léger salut au Bey. Le prince
lui adressa quelques remarques, auxquelles il
répondit par un nouveau salut ; alors il se retira
et descendit les marches qui conduisaient à la
fosse au lion.

La foule était silencieuse. Au bout de quel-
ques secondes, la porte de la fosse fut ouverte,
et donna entrée, non pas au brave et puissant
Hercule, mais à un pauvre chien qui fut lancé
à la bête féroce avec l'intention d'exciter encore
plus son appétit dévorant. Cet acte inattendu
de cruauté fut sifflé par les spectateurs, mais ils
furent bientôt absorbés par la conduite que de-
vait tenir le chien. Quand le lion vit la proie
qui lui était jetée, il demeura immobile pour un
moment, cessa de se frapper les flancs de sa
queue, fit entendre un profond grondement, et
s'accroupit à terre, les griffes étendues, le cou
allongé et les yeux rivés sur sa victime.

Le chien, lorsqu'il fut jeté dans la fosse, cour-
rut aussitôt à un angle du mur, aussi loin que
possible du lion, et trébuchant, non vaincu ce-
pendant par la peur, fixa son regard sur l'hor-
rible bête, épiait attentivement ses moindres
gestes.

Avec une indifférence feinte, le lion s'appro-
cha tranquillement du chien, et alors, par un
mouvement brusque il fut sur pied, et par un
autre il bondit dans l'espace ! Mais le chien au
même instant bondit dans une autre direction,
de sorte que le lion tomba dans le coin, tandis
que le chien se trouva où avait été le lion.

Pour un moment le lion parut très surpris de
la perte de sa proie ; quant au chien, l'instinct
de sa préservation lui donna un sang-froid qui
surpassait sa terreur. Le corps du pauvre ani-
mal ne faisait que trembler, mais sa tête était
ferme, ses yeux vigilants. Sans perdre de vue
son ennemi, il retraqua doucement dans le coin
derrière lui.

Alors le lion, examinant sa victime du coin
de l'œil, marcha quelques pas, et, tournant sub-
itement, essaya encore d'un bond de se préci-

pter sur le chien ; mais ce dernier parut devin-
ner ce mouvement aussi, et, dans la même se-
conde, il sauta dans la direction opposée, ren-
contrant le lion dans l'espace, comme la pre-
mière fois.

Le lion devint furieux cette fois, et perdit le
sang-froid qui aurait pu lui donner la victoire,
pendant que le courage de l'infortuné chien lui
gagna la sympathie de tous les assistants.

Comme le lion, excité et terrible préparait un
nouveau plan d'attaque, un câble dont l'extré-
mité était munie d'un cramponnet, fut lancé
au chien. Le brave petit animal, dont le re-
gard suppliant était pénible à voir, aperçut le
secours qu'on lui tendait, et, s'attachant au
câble par les dents, fut immédiatement tiré hors
de la fosse. Le lion, s'apercevant de ceci, fit un
bond prodigieux, mais le chien était heureuse-
ment hors de son atteinte. La pauvre créature,
amenée sauvée sur la terrasse, prit aussitôt la
fuite et fut vite perdue de vue.

Au moment où le lion retombait dans la
fosse, rugissant de rage à la perte de sa proie, le
Sicilien entra, calme et ferme, superbe dans son
brillant costume, et avec la massue dans sa
main.

A son apparition dans la fosse, un silence de
mort régna dans les rangs des spectateurs.

L'Hercule marcha rapidement vers un angle,
et s'appuyant sur sa massue, attendit l'attaque
du lion qui, aveuglé par la fureur, ne s'était pas
encore aperçu de son entrée. L'attente fut de
courte durée, car le lion, en se retournant, l'a-
visa, et le feu qui brilla dans les yeux de la ter-
rible bête montra sa joie sauvage de trouver une
autre victime.

Cependant, l'animal éprouva un instant un
sentiment d'anxiété ; doucement, comme s'il
eût su qu'il était en présence d'un puissant ad-
versaire il recula de quelques pas, gardant ses
yeux enflammés fixés continuellement sur l'Her-
cule. Le Sicilien aussi tint son regard perçant
fixé sur le lion, et le corps légèrement incliné en
avant, il indiquait toutes les altérations de po-
sition. Entre les deux adversaires, il était fa-
cile de voir que la crainte était du côté de l'a-
nimal ; mais, en comparant les faibles moyens
de l'homme, un rude gourdin, avec la puissante
stature du lion, dont les bonds faisaient trem-
bler la terre sous lui, il était difficile aux spec-
tateurs de croire que le courage, et non pas la
force, devait gagner la victoire.

Le lion était trop excité et affamé pour de-
meurer longtemps indécis. Après avoir encore
reculé, semblant gagner du temps pour réfléchir,
il avança rapidement de côté afin de charger son
adversaire.

Le Sicilien ne bougea pas, mais suivit de son
regard perçant les mouvements du lion. Gran-
dement irrité, la bête fit un bond prodigieux, en
faisant entendre un terrible rugissement ; l'Her-
cule, au même instant, sauta de côté, et le lion
avait à peine touché la terre que la massue s'a-
battit sur sa tête avec un bruit mat, sourd. Le
roi du désert tomba lourdement sous le coup,
inanimé et privé de sentiment, mais non sans
vie.

Les spectateurs, remplis d'admiration, et ter-
rifiés par le spectacle de tant de sang-froid, d'a-
dresse et de force, se recueillirent dans un pro-
fond silence. Alors le Bey se leva, et, par un
geste de sa main, demanda grâce pour son lion
vaincu.

" Mille ducats de plus si vous ne le tuez
pas ! " cria-t-il au Sicilien. " Accepté ! " lui
fut-il répondu immédiatement.

Le lion était étendu haletant sur la terre.
L'Hercule s'inclina à la parole du Bey et se re-
tira lentement regardant fixement encore la
brute vaincue. Les deux mille ducats furent
comptés et payés. Le lion se ranima peu après.

Avec un universel soupir de soulagement,
suivi par des cris et des applaudissements as-
sourdissants, les assistants se retirèrent de la
terrasse, ayant été témoins d'une scène qu'ils ne
pourraient jamais oublier, et dont on parle en-
core à Tunis, tel que rapporté au commence-
ment.

A NOS COMPATRIOTES DES ETATS-UNIS

Notre agent, M. E. Stevens, se prépare
à visiter les places suivantes :

Oxford Plain	Pittsfield
Webster	South Adams
Southbridge	North Adams
North Groovnosdale	Williamstown
Putnam	Troy
Danielsonville	Cohoes
Waregan	Glens Falls
Jewitt City	Whitehall
Taftville	Rutland
Oakum	Vergennes
Baltic	Burlington
Willmantic	St-Albans
Quidnic	Montréal.
Watick	

Indigestion.—La principale cause de la ma-
ladie des nerfs est l'indigestion, laquelle pro-
vient de la faible d'estomac. Personne ne peut
avoir les nerfs sains et jouir d'une bonne santé
sans faire usage des Amers de Houblon pour
renforcer l'estomac, purifier le sang, conserver
le foie et les rognons à l'état de santé, et enle-
ver toutes les matières nuisibles au système.
Voir une autre colonne.

Depuis quelque temps il est paru dans les journaux français plusieurs écrits remarquables sur la province de Québec et le Canada en général. Après M. Molinari et M. Douhaire, deux écrivains distingués qui parlent toujours de nous et de notre pays avec autant de science que de sympathie, est venu M. Louis Kerrilis, qui vient de publier dans le *Journal des Economistes*, une étude des plus savantes sur le Nord-Ouest. Comme plusieurs autres écrivains français, il a puisé une partie de ses renseignements dans l'excellent livre de M. de Lamoignon.

Cette étude étant très longue, nous n'en publions que la dernière page :

La province de Québec compte plus d'avocats qu'il n'en faudrait certainement pour plaider tous les procès de ses habitants, ceux-ci fussent-ils vingt fois plus portés à la chicane que les Normands leurs ancêtres, et certainement plus de médecins que n'en peut faire vivre un pays où les gens ont conservé la déplorable habitude de ne mourir qu'à quatre-vingt-dix ou cent ans, sans infirmités préalables. En même temps le cultivateur canadien a joui de son magnifique sol d'une façon fort imprévoyante; il l'a épuisé par des cultures continues de céréales à peine interrompues de loin en loin par de simples jachères. Il n'apporte point à l'élève du bétail les soins minutieux et soutenus de l'Anglo-Canadien, et sa méthode de cultiver les arbres fruitiers est restée tout à fait primitive. Aussi la province d'Ontario est-elle la plus riche, comme la plus peuplée du Dominion: elle compte 1,620,000 habitants contre 1,191,000 dans la province de Québec, et la densité de la population y est de 5 habitants par kilomètre carré au lieu de 2 seulement à Québec. L'esprit d'initiative personnelle et d'entreprise est beaucoup plus caractérisé dans l'une de ces provinces que dans l'autre, et tandis que les autorités de Québec lésinaient sur les dépenses d'ouvertures de routes, de voies ferrées et de routes rurales, de cadastre et d'exploration, celles de l'Ontario consacraient à ces préliminaires obligés de toute colonisation des sommes énormes. Il y a, dit à ce propos l'auteur de *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, "il y a des mauvaises langues qui attribuent toutes les petites misères, les *Draughts* de la province française à un vieux résidu d'esprit bureaucratique, que les intendants et les autres fonctionnaires de S. M. Louis XV auraient oublié d'emporter dans leurs bagages à la paix de 1763," et il espère que les ministres de la province de Québec sauront donner dans l'avenir un démenti à ce dire si peu flatteur pour leur amour-propre et par ricochet pour le nôtre.

Envoyé au Canada en 1839 pour s'y livrer à une sérieuse enquête sur les causes de troubles qui avaient marqué les deux années précédentes, lord Durham réfutait, dans un *Rapport* resté célèbre, l'opinion fort répandue en Angleterre que toutes les classes de la société canadienne étaient généralement fort ignorantes, il affirmait, au contraire, qu'il y avait peu de peuples chez qui l'instruction moyenne fût plus répandue. Il n'en aurait pu dire autant de l'instruction primaire, alors fort négligée et qui l'était encore en 1875, à ce point que le recensement de cette année accusait qu'au dessus de vingt ans plus d'un tiers des Franco-Canadiens étaient absolument illettrés. Il n'en sera plus ainsi dans l'avenir, et déjà en 1877 les écoles primaires de la province de Québec étaient fréquentées par 232,500 enfants, ce qui donnait 1 élève par 5 habitants et mettait le Canada français à la hauteur des pays de l'Europe où l'instruction populaire est le plus en honneur.

Autant le Bas-Canadien est enclin à se contenter du sort que les circonstances lui ont départi, à vivre à la façon de ses pères et à mourir où ils sont morts, autant le Haut-Canadien est entreprenant et aventureux. Il est toujours prêt à changer sa demeure présente pour une autre meilleure, et c'est sans la moindre hésitation que, possesseur d'une ferme de cent acres déjà mise en culture, il la quitte pour aller entreprendre le défrichement d'une ferme de cinq cents acres pour peu

qu'il regarde la chose comme avantageuse. Le nécessaire ne suffit pas: il faut qu'il y joigne l'abondance, et de fait, l'abondance est la caractéristique générale du fermier du Haut-Canada. Elle règne dans ses granges, dans ses étables, dans sa basse-cour; elle respire dans les joues rosées de ses enfants, dans leurs regards brillants et leurs habits cossus.

Il consomme de la viande deux ou trois fois par jour, des fruits frais ou confits figurent constamment sur la table, et le pain qu'il mange est le meilleur peut-être de toute l'Amérique. Tout cela, il est vrai, ne lui est pas venu sans un travail opiniâtre, incessant, et ce bien-être il ne l'a conquis "qu'en marchant en avant, au son musical de sa hache," comme disent les Yankees. Ce pionnier du désert aura souvent une main calleuse, une figure rude, des habitudes qui ne le sont pas moins; ses enfants aussi seront sauvages et mal élevés. Mais qu'un étranger vienne à s'établir dans le voisinage, qu'il ait une compagne et des enfants d'une éducation soignée, bientôt le nouveau venu et le vieux settler nouent des relations; leurs deux familles se rapprochent, leurs enfants jouent ensemble et vont de compagnie à l'école, et par un échange insensible, mais continu, le premier communique au second un peu de sa sociabilité, tandis que celui-ci fait perdre à celui-là quelque chose de ses habitudes moins viriles. Le gentleman apprend du colon à maîtriser les incidents imprévus et les difficultés inséparables de la vie dans un pays nouveau; celui-ci lui enseigne à remettre lui-même en place, quand il n'y a point de charpentier à sa portée, une porte que l'orage a jetée bas, à réparer une roue qui s'est brisée dans la forêt, à une dizaine de milles de tout charbon. Le gentleman, à son tour, communique au colon ses connaissances théoriques et l'expérience agricole acquise dans un vieux pays très civilisé. Il n'est pas rare de rencontrer dans un même settlement un ancien *gentleman farmer* du Yorkshire et un ancien fermier du Lothian, à côté d'un pionnier canadien, et ce n'est pas merveille qu'en de pareilles circonstances on puisse voir des bœufs de Durham dans le Canada occidental, sur les confins mêmes de la civilisation; qu'il y ait à peine un petit canton où il n'y ait pas quelques porcs de la race de Berkshire et un village qui ne montre quelques chevaux rappelant les meilleurs types des races anglaises ou écossaises.

CHOSSES ET AUTRES

—La guerre civile est imminente à Pékin (Chine).

—Plusieurs chars chargés de glace sont partis de Montréal pour les États-Unis.

—Le sultan semble s'opposer au passage de la flotte alliée dans les Dardanelles.

—Le surintendant du recensement aux États-Unis estime la population de ce pays à 48,000,000 d'âmes.

—Le comité de secours du *Herald*, pour l'Irlande, s'est dissous, après avoir dépensé \$340,000.

—Le prince Albert Victor doit s'embarquer prochainement à bord de la *Bacchante* pour un voyage autour du monde.

—Le gouvernement de Berlin vient de faire expulser tous les missionnaires mormons qui cherchaient à faire des prosélytes dans l'empire.

—Une jeune femme qui ne marchait pas depuis des années, a été miraculeusement et instantanément guérie après une visite à la Bonne Ste-Anne.

—Une dépêche de Mount Washington (New-Hampshire), annonce qu'il a neigé vendredi dernier au sommet de cette montagne depuis midi jusqu'à deux heures.

—L'analyse du quartz aurifère trouvé à Waxefiele, comté d'Ottawa, a démontré que ce quartz contenait \$200 d'or par tonne.

—1,500 convicts se sont mutinés à Civita-Vecchia, et n'ont pu être soumis par les troupes qu'en versant beaucoup de sang.

—La cour d'assise de Milan a acquitté le général Boët, accusé par Don Carlos, de lui avoir volé son collier de la Toison d'or.

—Il vient d'être essayé un téléphone en France, au moyen duquel l'inventeur prétend pouvoir transmettre des sons jusqu'en Amérique par le câble.

—Les Monténégrins ont attaqué les Albanais près de Carniz, leur ont tué beaucoup d'hommes et ont fait un immense butin.

—On espère que l'exportation des phosphates du Canada cette année s'éleva à plus de 12,000 tonneaux; elle a été de 8,500 seulement l'an dernier.

—L'ex-impératrice Eugénie est arrivée à Southampton; elle ne sera que quelques jours à Chiselhurst, et ira passer l'automne à Arenberg, l'un de ses domaines, au lac Constance.

—Le roi de Bavière a été jeté hors de sa voiture pendant une promenade qu'il faisait à Munich. Il a reçu dans sa chute de fortes contusions, et l'on craint pour ses jours.

—Les travaux de la nouvelle église catholique de Sandy Hill, N.-Y., avancent rapidement. Le Rév. Père Léonard croit qu'il pourra y dire la messe avant le mois de décembre prochain.

—Trois nègres viennent d'être arrêtés à Alabama pour avoir déterré et mutilé des cadavres dans le but de leur enlever les os des mains, sous prétexte que cela porte chance au jeu.

—Le port de New-York vient d'être complètement débarrassé d'un rocher qui l'encombrait sur une étendue de quatre arpents. Le travail a duré onze ans, et a coûté \$300,000.

—Les recettes du Grand-Tronc depuis le 1er janvier 1880, comparées à celles de la même période de l'année dernière, accusent une augmentation de \$1,014,000. Magnifique progrès.

—A un concours de tir qui vient d'avoir lieu au conservatoire de Londres, les hommes se sont peu distingués. Les femmes ont mieux fait. Sur deux d'entre elles qui ont obtenu les premiers prix, une est Américaine, Miss Griswold.

—L'échevin Wilson, de cette ville, a en sa possession une pièce d'argent des États-Unis de 1810, que ses hommes ont trouvée en travaillant à l'érection de son moulin à papier, à la rivière du Nord, près de Lachute.

—Les dominicains actuellement à Paris circulent en costume bourgeois et ne portent même pas la soutane du clergé séculier. Dans les cérémonies qui ont lieu dans leurs chapelles, ils font la quête en vêtements laïques.

—Le tonnerre est tombé, la semaine dernière, sur un érable, dans le champ de M. Auguste Delisle, au Cap-Santé, et a tué neuf moutons et un bœuf qui s'étaient réfugiés sous cet arbre.

—D'après une dépêche de Madrid au *Daily News*, les tremblements de terre de Manille ont causé la mort de 320 personnes y compris 200 Chinois. Presque toutes les familles sont sans asile.

—L'annuaire officiel des États-Unis contient les noms de 97,500 fonctionnaires du gouvernement fédéral, y compris les officiers de l'armée et de la marine. Dans ce chiffre figurent soixante-dix mille directeurs de bureaux de poste et employés du service postal.

—Un enfant né ces jours derniers à l'Hôpital-Général, a excité au plus haut degré la curiosité des hommes de l'art. Les intestins sont enfermés dans un sac en dehors du corps. Toute la partie inférieure du corps est étrangement difforme, tandis que la partie supérieure, à partir de

la poitrine, est parfaite. L'enfant n'a pas vécu. Le corps est maintenant au musée du Collège McGill.

—Le capt. John Sanford, de Clifton, Staten Island, étant à la pêche avec quelques amis dans le yacht *Fish Hawk*, a rencontré près de Sandy Hook un immense banc de requins. Ces monstres étaient tellement serrés les uns contre les autres que leur dos, s'élevant un peu au-dessus de l'eau, offraient une surface continue. On aurait dit une île flottante. Ils occupaient un espace de deux acres au moins.

—La Société Saint-Jean-Baptiste de North Grosvenordale, Conn., a élu les officiers dont les noms suivent :

Président : A. Jodoin.
Vice-Président : J. Magnan.
Secrétaire-Archiviste, H. Lafleur, réélu.
Secrétaire des finances, A. Faucher.
Secrétaire-Correspondant, P. Dandurand.

Trésorier : A. Ravenelle, réélu commissaire-ordonnateur.

Directeurs : 1er O. Bousquet, réélu; 2e M. Hercourt; 3e N. Senvill; 4e J. Martin; 5e P. Jodoin.

—La tribu des Corbeux, poussée par la faim, a dernièrement fait une chasse terrible aux buffles des prairies. Au nombre de 400 cavaliers, ils sont partis bien déterminés à exterminer tout ce qui se trouverait sur leur passage. Ils ont rencontré près de la rivière de la Roche Jaune (Yellow Stone), un troupeau d'un millier de buffles, et se sont mis à sa poursuite. La rivière, gonflée des eaux du printemps, était très rapide et presque infranchissable. Les buffles, affolés de terreur, s'y sont précipités suivis de près par les cavaliers. Il serait difficile de se faire une idée du tumulte qui s'en suivit au milieu des ondes écumeuses de la rivière entraînant pêle-mêle, hommes, chevaux et buffles: 30 Indiens, 50 chevaux et 500 buffles ont été engloutis par les eaux.

—M. Benjamin Sulte écrit d'Ottawa au *Journal des Trois-Rivières* :

En toute chose, il faut savoir prendre les devants. Tâchons de comprendre cette vérité et d'en tirer parti.

Montréal et Québec ont eu leur Saint-Jean-Baptiste solennelle à six ans d'intervalle. Le tour des Trois-Rivières devra avoir lieu dans cinq ou six ans. Précisément, en 1884, il y aura deux siècles et demi que notre ville aura été fondée. Ce sera, pour les Trifluviens, un anniversaire remarquable, et pour tous les Canadiens une bonne occasion de se réunir de nouveau dans l'endroit qui fut pendant près de deux cents ans le centre du Canada. Mille souvenirs, dignes d'être évoqués, attireraient chez nous les représentants de la nationalité franco-canadienne.

Je dis les représentants, non la grande masse, ne voulant pas donner à croire que mon projet soit de rivaliser avec les imposantes démonstrations de Montréal et de Québec.

ON A BESOIN

D'un solliciteur et collecteur énergique, parlant les deux langues, à qui nous donnerons un encouragement libéral. S'adresser à nos bureaux, 5 et 7, rue Bleury. Nul autre que des personnes d'expériences dans cette besogne et pouvant donner les meilleures références devront se présenter.

Toux. — Les *Brown Bronchial Troches* sont propres à guérir la TOUX, le MAL DE GORGE, l'ENROUEMENT et les AFFECTIONS DES BRONCHES. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.

La Gorge. — LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la Gorge et du Larynx, rétablissant le son de la voix éteinte, soit par le froid ou par épuisement, et la rend claire et distincte. Les *Orateurs* et les *Chanteurs* reconnaissent l'utilité des TROCHISQUES.

Un RHUME, une TOUX, un CATARRHE ou un MAL DE GORGE exigent une attention immédiate, vu qu'en les négligeant on peut devenir pulmonaire à un degré incurable. "LES TROCHISQUES DE BROWN POUR LES BRONCHES" vous donneront toujours un soulagement. Définissez-vous des contrefaçons, elles sont très nuisibles. Les véritables "Brown's Bronchial Troches" se vendent seulement par boîtes.



1 ÉCHAPPÉ DE PRISON—2 TUÉ PAR UNE ROUE—3 ACCIDENT AVEC UNE FAUCHEUSE—4 UNE VIVE RÉCEPTION—5 UN GARÇON TUÉ PAR UN CHEVAL—6 UN PÈRE BRUTAL
7 UN CHIEN VOLÉ—8 UN CHIEN VICIEUX—9 "POISSONS!"—10 SAUVÉ DE LA MORT—11 ÉCHAPPÉ BELLE

LES INCIDENTS DE LA SEMAINE

EPISODE HISTORIQUE

Un jour, par un temps pluvieux, entra dans la boutique d'un humble cordonnier de Tolède, un étudiant déguenillé qui dit à l'artisan :

— Bonjour, maître, voyez si ces souliers sont assez bons pour marcher dans la boue.

— Ils sont en très mauvais état ; vraiment, on voit vos pieds comme si vous n'aviez point de chaussures.

— Eh bien ! prenez ma mesure et faites m'en d'autres.

— A la bonne heure.

— Quand viendrai-je les chercher ?

— Dans trois jours.

— Je ne manquerai pas.

Le délai passé, l'étudiant ponctuel, se présenta, essaya les souliers et dit :

— Très bien, maître : et je vous payerai quand je serai archevêque de Tolède.

— Le temps est bien long, dit le cordonnier en souriant ; mais ce n'est pas seulement avec de l'argent qu'on peut faire la charité ; emportez-les, je vous en fais cadeau, et plût à Dieu que vous n'ayez pas besoin de recevoir d'autres cadeaux ; dans tous les cas venez me trouver.

Inutile de dire si l'étudiant remercia l'honnête et généreux ouvrier.

Les années s'écoulèrent, le cordonnier devint vieux ; et il ne travaillait plus et vivait pauvrement. Un beau matin se présenta dans la vieille boutique un chanoine, et s'adressant au cordonnier il lui dit, par ordre de l'éminentissime archevêque, de le suivre à l'évêché.

Le pauvre ouvrier — car à cette époque l'archevêque était un objet de grand respect, surtout de la part d'une condition si basse, — se prit à trembler.

Le chanoine le rassura, et tous les deux quittèrent l'échoppe.

A peine le cordonnier se présenta-t-il que l'archevêque lui dit avec bonté :

— Cher maître, je commencerai par vous embrasser pour vous témoigner ma gratitude, ensuite, je vous payerai une dette contractée depuis longtemps.

Le pauvre cordonnier, confus de tant d'honneur, ne pouvait en croire ses oreilles, quand l'archevêque continua, en disant :

— Je promis de vous payer une paire de souliers quand je serais archevêque de Tolède, et puisque votre charité m'en a fait présent, je veux récompenser votre chrétienne générosité.

En disant ces mots, il prit une bourse qu'il tenait prête et la lui présenta en lui disant :

— Voici le prix des souliers (la bourse contenait 50 onces d'or). Maintenant, demandez-moi une grâce, quel qu'elle soit ; si elle dépend de moi, vous l'aurez, sinon, j'irai à la cour et je l'obtiendrai très certainement du monarque.

Le cordonnier, versant des larmes de joie, s'écria :

— Monseigneur, à peine je puis croire ce que je vois ! la somme si considérable dont Son Eminence me fait présent est plus que suffisante pour le peu de jours qu'il me reste à vivre. Je désire seulement qu'à ma mort les deux filles que j'ai, et qui sont encore jeunes, ne soient pas abandonnées.

— Vous verrez votre désir promptement réalisé.

— Dieu vous bénisse, Monseigneur.

L'archevêque tint immédiatement sa parole en fondant la *Maison des Filles nobles*, dont les deux premières pensionnaires furent les deux filles du cordonnier, auxquelles le cardinal fit délivrer des lettres de noblesse.

La maison subsiste encore.

L'archevêque était le célèbre cardinal Silicea, appelé d'abord Jean Martinez de Guito, fils d'un pauvre laboureur. Il fut choisi par Charles V pour être précepteur de Philippe, son fils, et devint ensuite aumônier et confesseur du prince, qui le nomma archevêque de Tolède. Paul IV le revêtit de la pourpre en 1555.

A l'entrée de la riche chapelle que le cardinal fit construire en l'honneur de la

sainte Vierge, véritable bijou de la cathédrale de Tolède, à côté de nombreuses épitaphes, on voit une plaque de métal sur laquelle on lit :

Hic jacet pulvis, cinis et nihil.

Ici repose un peu de poussière, de cendre rien.

On raconte que là est le tombeau du célèbre cardinal, qui laissa cette épitaphe par écrit, avec l'ordre exprès qu'on n'y gravât rien autre chose.

Nous ignorons si ce détail est exact, mais tout ce que nous avons raconté, est parfaitement authentique.

Autrefois, les pauvres n'étaient pas exclus des hautes dignités ; mais alors il fallait qu'ils eussent beaucoup de vertu, de talent et de science.

L'Abbé TH. BLANC,
Curé de Domazan.

VIN DE FRAMBOISES

Ce vin est composé d'une partie de gadelles et d'une partie de mûres, sur cinq de framboises ; mais, comme les mûres sont plus tardives, on compose ce vin en deux temps différents, et comme il suit :

Lorsqu'on a fait choix de trente livres de framboises d'une belle couleur rouge, et de six livres de gadelles fraîchement cueillies, on les monde de leurs queues et de leurs grappes qui sont inutiles, puis on jette dans un mortier une partie des gadelles qu'on écrase d'abord, et à laquelle on ajoute une partie de framboises, on écrase encore en roulant doucement le pilon, mais assez longtemps pour que ces deux fruits soient mêlés intimement, et on continue jusqu'à ce que tout le fruit soit employé ; on jette le liquide dans un vaisseau de grès, et on laisse reposer pendant vingt-quatre heures, puis on le verse dans de gros linges, qu'on met d'abord très doucement, et l'un après l'autre sous la presse ; après quoi l'on mesure la liqueur et on y fait fondre huit onces de sucre blanc par pinte ; on mesure ensuite autant de fois près de trois roquilles de whisky en esprit qu'il y a de pintes de liqueur, on verse dans le vaisseau qui contient le suc de ces fruits ; on agite fortement le mélange, et on le met en réserve jusqu'à ce que les mûres soient en état d'être cueillies.

Alors on pèse cinq livres de ces fruits, qu'on écrase ; on ajoute une pinte d'eau, on fait jeter un bouillon couvert, on laisse refroidir pendant trente-six heures, on verse dans de gros linges, on exprime sous la presse, on mesure la liqueur, on y fait fondre dix-huit onces de sucre par pinte, et on ajoute autant de fois près de trois roquilles de whisky qu'il y a de pintes de liqueur, on verse le mélange dans celle qui a été mise en réserve ; on agite fortement le vaisseau trois ou quatre fois dans le premier mois, et on laisse mûrir la liqueur pendant une année.

Le vin de framboise se conserve aussi longtemps que les autres vins de liqueurs : il acquiert même de la qualité en vieillissant ; mais le parfum du fruit se trouve tellement absorbé dans l'espace de sept ou huit ans, que le goût de la framboise se fait à peine sentir, quoi qu'on ait eu soin de tenir le vaisseau bouché bien hermétiquement.

Bébé est intarissable.
En une seule semaine, deux mots garantis nature.
— Le premier :
— Bébé regardait passer hier un enterrement.
Puis se retournant gravement vers sa mère :
— Dis donc, maman ?
— Qu'y a-t-il.
— Alors, comme ça, quand une fois on est mort, c'est pour toute la vie !

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

En cette ville, le 30 juillet dernier, madame Joseph Duclos, une fille.

DÉCÈS

En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 4 mois et 17 ours, Marie Elisa-Aurore, enfant de M. A.-D. Lacroix.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 5 août 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPER, 693, rue St-Bonaventure, Montréal.

CORRESPONDANCE.

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci.

M. L., New-York.—Nous sommes de votre avis à propos du match Rosenthal-Zukertort. La quinzième partie de ce match est considérée comme l'une des plus belles parties modernes. Nous la publierons prochainement.

NOUVELLES.

—M. Grévy, président de la république française, malgré ses nombreuses occupations, ne néglige pas le culte des échecs ; chaque jour, l'heure de 3 à 4 p.m. est employée à faire la partie d'échecs avec quelques anciens amis.

—La Revue des Jeux du 3 juillet publie le programme du concours d'échecs de France pour les prix donnés par le gouvernement français. Le tournoi commencera le 1er décembre prochain, dans les salons du Cercle d'Échecs de Paris ; le prix d'admission est fixé à 6 francs, et le tournoi est ouvert à tous ceux qui résident en France depuis l'espace d'au moins trois années, ainsi qu'aux personnes d'origine française. La liste sera close le 10 novembre prochain ; il y aura aussi un autre tournoi avec des prix de 300 et 200 francs.

—La Convention Échiquéenne de Wiesbaden (Allemagne), ouverte le 3 juillet, est remarquable par le nombre extraordinaire des joueurs de première classe qui y ont pris part. Il est malheureux que l'on n'ait pas profité de cette circonstance pour faire briller la grande habileté des joueurs ; ce tournoi aurait dû avoir pour objet de donner plutôt la mesure réelle du savoir des concurrents, que de montrer leur force à supporter les fatigues d'un long combat. D'après le programme, chaque joueur doit jouer deux parties par jour, et nous craignons qu'elles n'aient le caractère d'escarmouches plus que celui de batailles sérieuses.

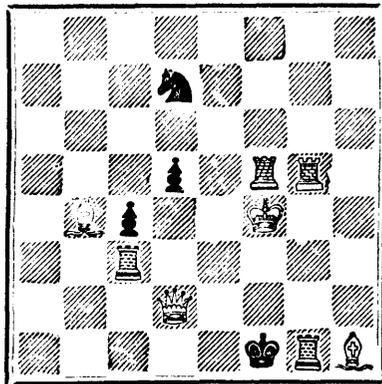
Voici le résultat du tournoi le 7 juillet : Blackburne, 4 ; Bird, 4 ; Englisch, 5 ; Fritz, 1 ; Dr Knorre, 1 ; Mason, 5 ; Minkwitz, 3 ; L. Paulsen, 2 ; W. Paulsen, 2 ; Schallopp, 5 ; Dr Schmidt, 1 ; Schottlander, 2 ; Dr Schwede, 2 ; Schartz, 6 ; Wemmers, 3 ; Winnawer, 2. Mason gagna contre Fritz, Knorre, Schmidt et Wemmers, fit remise contre Blackburne et Schwede, et perdit contre Schottlander. E. glich, qui l'emporta d'une demi-partie sur Mason, gagna contre Knorre, Minkwitz, Schottlander et Schwede, et fit remise contre L. Paulsen, Schallopp et Schwarz. Nous espérons donner le résultat final la semaine prochaine.

Le 6, Herr Fritz a joué sans voir, et gagna 9 parties sur dix ; Zukertort et les deux Paulsen, en consultation, jouèrent une partie contre Bird, Blackburne et Winnawer qui durent résigner ; Hammacher, Schmidt et Minkwitz gagnèrent contre Knorre, Stern et Schottlander.—Turf, Field and Farm.

PROBLÈME No. 238.

Composé par M. C. L. FITCH, Bronson, Mich., E.-U.

NOIRS.



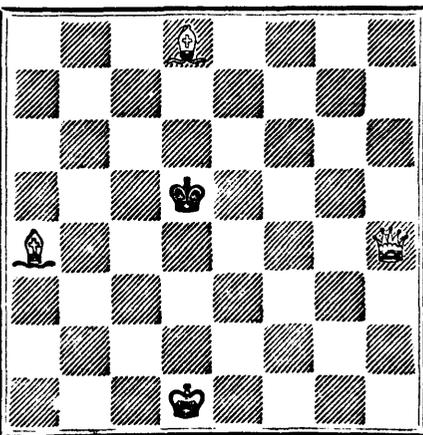
BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

PROBLÈME No. 229.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYESSE, père, Beauvoisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

—Au moment de mettre sous presse nous apprenons le résultat du tournoi de Wiesbaden. Blackburne, Englisch et Schwartz sont ex æquo pour le premier prix (11 parties). Schallopp a le quatrième prix ; 104 parties.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. T., bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 224

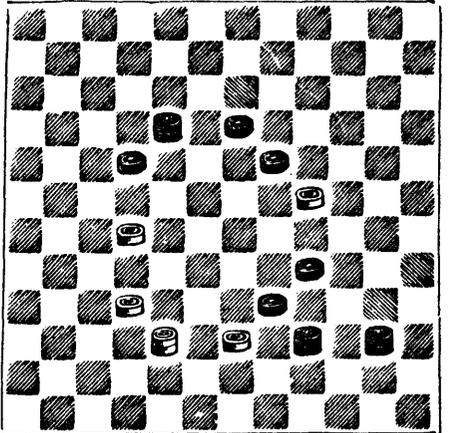
Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pémeur, R.-H. Denis Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Dans le problème 225, il ne faut pas de Pions blancs sur les cases 8, 10 et 31.

PROBLÈME No. 226

Lettre "Q"

Composé par M. P. D. Lefourneau, North Brookfield Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 224

Table with columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows: 62 68, 31 25, 42 36, 25 20, 55 49, 68 62, 32 21, 51 48, 66 5, 41 36, 30 24, 5 73 et gagnent.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 31 juillet 1880.

Table for FARINE with columns: \$ c., \$ c. Rows: Farine de blé de la campagne, par 100 lbs 3 10 à 3 20, Farine d'avoine 2 00 à 2 25, Farine de blé d'Inde 1 60 à 1 90, Sarrasin 2 00 à 2 25.

Table for GRAINS with columns: \$ c., \$ c. Rows: Blé par minot 1 50 à 1 70, Pois do 0 80 à 0 90, Orge do 0 75 à 0 90, Avoine par 40 lbs 0 35 à 0 40, Sarrasin par minot 0 45 à 0 50, Ail do 1 00 à 1 05, Lin do 2 50 à 2 75, Blé d'Inde do 0 70 à 0 75.

Table for LAITERIE with columns: \$ c., \$ c. Rows: Beurre frais à la livre 0 18 à 0 20, Beurre salé do 0 15 à 0 18, Fromage à la livre 0 14 à 0 18.

Table for VOLAILLES with columns: \$ c., \$ c. Rows: Dindes (vieux) au couple 1 75 à 2 00, Dindes (jeunes) do 0 40 à 0 00, Oies au couple 1 00 à 1 25, Canards au couple 0 60 à 0 75, Poules do 0 50 à 0 60, Poulets do 0 09 à 0 00.

Table for LÉGUMES with columns: \$ c., \$ c. Rows: Pommes au baril 3 50 à 4 00, Patates au sac 0 45 à 0 50, Fèves par minot 1 20 à 1 40, Oignons par tresse 0 04 à 0 05.

Table for GIBIERS with columns: \$ c., \$ c. Rows: Canards (sauvages) par couple 0 50 à 0 60, do noirs par couple 0 60 à 0 80, Plevriers par douzaine 0 00 à 0 00, Hécaesses au couple 0 40 à 0 00, Pigeons domestiques au couple 0 20 à 0 25, Perdrix au couple 0 00 à 0 00, Tourtes à douzaine 0 00 à 0 00.

Table for VIANDES with columns: \$ c., \$ c. Rows: Bœuf à la livre 0 08 à 0 10, Lard do 0 06 à 0 10, Mouton do 0 08 à 0 10, Agneau do 0 10 à 0 12, Lard frais par 100 livres 6 50 à 7 00, Bœuf par 100 livres 5 50 à 6 00, Lièvres 0 20 à 0 25.

Table for DIVERS with columns: \$ c., \$ c. Rows: Sucre d'érable à la livre 0 08 à 0 10, Sirop d'érable au gallon 0 80 à 1 00, Miel à la livre 0 08 à 0 12, Enfants fins à la douzaine 9 10 à 0 11, Haddock à la livre 0 05 à 0 06, Saïndoux par livre 0 08 à 0 10, Peaux à la livre 0 00 à 0 06.

Marché aux Bestiaux

Table for Bestiaux with columns: \$ c., \$ c. Rows: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs 4 30 à 4 00, Bœuf, 2me qualité 2 75 à 3 75, Vaches lait 15 00 à 25 00, Vaches extra 25 00 à 40 00, Veaux, 1re qualité 4 00 à 5 00, Veaux, 2me qualité 2 00 à 3 00, Veaux, 3me qualité 1 00 à 2 00.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumissions pour matériel roulant

Le temps pour recevoir les soumissions pour fournir le matériel roulant pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien devant être livré durant les quatre prochaines années est de nouveau prolongé jusqu'au PREMIER OCTOBRE prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 20 juillet 1880.

EXPOSITION

AGRICOLLE ET INDUSTRIELLE

DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la CITÉ DE MONTRÉAL,

COMMENÇANT MARDI LE 14

ET SE TERMINANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION

Avenue Mont-Royal, Mile-End

Pour la liste des prix et blanc d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGE LECLERE, Secrétaire du Comité d'Agriculture, Montréal, ou aux secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL, à S. C. STEVENSON, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit:

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 14 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOÛT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGE LECLERE, Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P.Q.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTRO-TYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à très bon marché.

ESSAYEZ-LE !



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN 1880, les trains partiront comme suit:

Table with 3 columns: DIRECTION, MIXTE, MALLE, EXPRES. Rows include departures and arrivals for routes like Hochelaga, Québec, and St. Jérôme.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant Général.

VÉRITÉS

Les AMERS DE HOUBLON sont les Amers les plus purs et les meilleurs qui aient jamais été faits

Ils sont composés d'extraits de Houblon, de Bochu, de Mandragore et de Dents-de-lion — les médicaments les plus anciens, les meilleurs et les plus précieuses du monde contiennent les propriétés curatives de tous les autres Amers, étant le plus grand Purificateur du Sang et Régulateur du Foie, et le meilleur moyen sur terre d'obtenir la santé et la vie. Il est de toute impossibilité qu'une maladie existe longtemps lorsqu'on fait usage de ces Amers, leur manière d'opérer est tellement parfaite et variée.

Ils donnent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur aux vieillards et aux infirmes. A tous ceux à qui leur emploi est cause d'irrégularité des intestins ou des organes ordinaires, ou qui ont besoin d'exciter leur appétit d'un tonique doux et stimulant, ces Amers sont inestimables, étant à un haut degré, curatifs, toniques et stimulants, sans être enervantes.

Quelques soient les symptômes ou les souffrances, la maladie ou l'indisposition, faites usage des AMERS DE HOUBLON. N'attendez pas que vous soyez malade, mais dès que vous vous sentez indisposé ou mal à l'aise, prenez immédiatement des Amers. Cela peut sauver votre vie. Des centaines ont été sauvés comme cela. \$100 seront payés dans n'importe quel cas où ils n'auront pas guéri ou soulagé.

Ne souffrez donc pas vous-même et ne laissez pas vos amis souffrir, mais servez-vous et faites leur prendre les AMERS DE HOUBLON.

Souvenez-vous que les AMERS DE HOUBLON ne sont pas une de ces basses, viles et envivantes panacées, mais la meilleure et la plus pure médecine qui ait jamais été découverte: "L'AMI ET L'ESPOIR DE L'INVALEIDE." Aucune personne ou anémie famille ne devrait s'en passer. Essayez les AMERS dès aujourd'hui.

En vente chez tous les droguistes

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

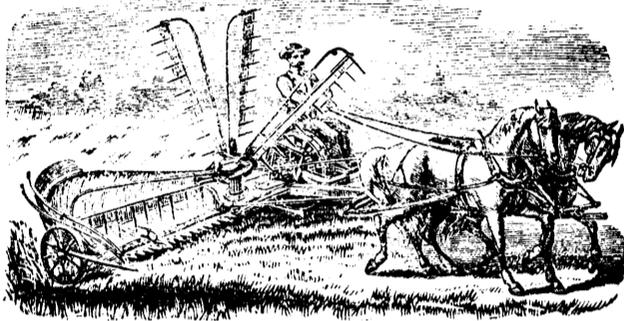
LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts.—Cie. de Cartes NASSAT, Nassau, N. Y.

Advertisement for FER BRAVAIS, featuring a coat of arms and text describing its benefits for various ailments like anemia and weakness.

LA MOISSONNEUSE SIMPLE DE COSSITT

PRESQUE TOUTE EN FONTE ET FER MALEABLE



Cette Moissonneuse est bien adaptée aux terrains plats et montagneux dans cette province, et peut être montée et baisée depuis 2 à 14 pouces, et coupe le grain entamé et couché au si bien qu'on peut le faire à la main et même mieux; en un mot elle coupe toutes sortes de grains, excepté les pois, et fonctionne aussi bien que n'importe quelle Moissonneuse, et coupe le foin dans les prairies. Comme preuve, nous en placerons une dans le champ de quiconque voudra en acheter une, et si ces faits ne peuvent être prouvés, nous la reprendrons à nos frais. Voyez notre agent local, près de chez vous, et faites en l'essai d'une dans votre paroisse. Nous sommes toujours contents de les voir mettre à l'essai, car chaque fois nous comptons une vente de plus.

R. J. LATIMER,

BUREAU DE COSSITT, 81, RUE MCGILL,

MONTRÉAL.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

- 20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charriots pour le déblayage de la voie.
2 charriots à neige.
2 charriots en saillie.
50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bas, tisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SERPUCÉ), où les contrats peuvent être passés pour les annonces de NEW-YORK.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 84 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer les contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à nos bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).